

# LE COURRIER

LAVAUX | ORON | JORAT

**Nous achetons les bijoux en or,  
montres et argenterie**

**Tél 021 981 2001**

**1<sup>er</sup> au niveau prix et sérieux  
lors des tests à la RTS**

**Atelier Yves Rochat**

**Résultats sur [www.bijouxor.ch](http://www.bijouxor.ch)**



JOURNAL DU DISTRICT | N° 26 | JEUDI 2 JUILLET 2026 | 76<sup>E</sup> ANNÉE N° 35730 | CHF 2.50 | JGA 1610 ORON-LA-VILLE | [le-courrier.ch](http://le-courrier.ch) | Code 70062

Palézieux-Gare

Le quartier de La Clé des Champs démarre



## Première pierre

par Thomas Cramatte

11

© Thomas Cramatte

Editorial

Arvid Ellefssplatt  
Rédacteur en chef



### Quand les vacances ne riment plus avec soleil et chaleur

Lorsque cloîtrés depuis plus de dix jours dans des zones climatisées et faisant continuellement le choix des lieux où se rendre, pour le travail ou les loisirs en fonction de la température ambiante, le changement des mentalités devient flagrant.

Nous y sommes. Passage de la théorie à la pratique par la force de la nature, on se prend à poster un romantique coucher de soleil sur les réseaux sociaux en le légendant d'un air vengeur: « Pas fâché de le voir couché celui-là! ».

Apprendre par l'exemple, seul chemin vers une prise de conscience.

Le Dieu soleil pourtant adulé et vénéré par de nombreuses civilisations millénaires chute subitement de son trône. Cet arrogant « Maître des lieux » a fini lui aussi par utiliser les moyens d'un vulgaire dictateur de république bananière.

Cet astre qui a présidé avec modération les destinées humaines comme animales ou végétales, n'est plus ce vénérable autobronzant gratuit, fournisseur de fruits et de légumes et autres images sublimes d'une planète bleue si généreuse et accueillante.

On a fait les cons et on est en train de se faire virer par le proprio!

Suite à cette première réaction de colère contre le ciel, vient le plan B, celui du déni. Nous n'allons pas renoncer à nos comforts habituels tout de même. Tout comme une addiction, nous trouvons une excuse à court terme. Puisque le curseur s'est déplacé, le Nord devient tendance. Les destinations vers l'Ecosse, la Scandinavie ou l'hiver austral font le buzz. Le « On a jamais essayé » devient de plus en plus populaire... ou « iste ».

La leçon du Covid n'avait rien donné, celle du changement climatique risque fort de précipiter la prise de conscience du réel danger. Et si vous avez apprécié les mois de mai et juin, réjouissez-vous, un rattrapage pour ceux qui n'auraient pas encore compris commence la semaine prochaine.

Informations communales

Commune de Lully

2 3

**L'ÉCHOMUNAL EXPRESS** JUILLET 2026

Par la Municipalité

Ferlens

5

**Bénévoles heureux, victimes de leur succès**

par Gil. Colliard

La petite histoire des mots

5

**La chronique de Georges Pop**  
Découvrez l'histoire du mot « Adieu »

Communes

17-19

**Les dernières décisions communales de la législature**

Voile

27

**L'actualité et les régates partagent le vent**

Vélo-trial

28

**La championne Nina Rubattel en interview et en vidéo**

Publicité

**berdoz**  
électroménager & cuisines



2290.-  
au lieu de 2895.-



**AEG**

Sèche-linge  
THE 8310  
8 kg.  
Filtre EasyClean.  
Programme  
Repassage Facile.

Lave-linge  
AWF 9410  
9 kg.  
1400 tr/min.  
Programme Vapeur  
Anti-Allergie.  
TimeSave.

1190.-  
au lieu de 1550.-



**LIEBHERR**

Congélateur  
FND 5036  
Écran tactile.  
Système NoFrost.  
Silencieux.  
EnergySaver.  
**10 ans de garantie.**

# L'ÉCHOMUNAL EXPRESS

PUBLICATION OFFICIELLE DE  
LA COMMUNE DE LUTRY  
JUILLET 2026



## AGENDA

Programme complet sur: [lutry.ch/agenda](https://lutry.ch/agenda)

JUIL/  
AOÛT

### MUSIQUE

**Concerts sur les quais**  
Les jeudis et vendredis — 20 h  
[sdlutry.ch](https://sdlutry.ch)

31 JUIL/  
1 AOÛT

### VIE SOCIALE

**Fête du Sauvetage**  
Silent party sur les quais dès 21 h  
[sauvetage-lutry.ch](https://sauvetage-lutry.ch)

1  
AOÛT

### EVENEMENT

**Fête Nationale Suisse**  
Partie officielle — Place des Halles — 21 h 30  
Feu d'artifice — 22 h

4-7  
AOÛT

### FESTIVAL

**Apéro Beach**  
La Pinède — Dès 18 h  
A côté des terrains de beach-volley  
[aperobeach.ch](https://aperobeach.ch)

7-8  
AOÛT

### VIE SOCIALE

**Fête du Sauvetage**  
Concours de rame des sociétés  
[sauvetage-lutry.ch](https://sauvetage-lutry.ch)

## VIE COMMUNALE

# L'été s'installe au Petit Cabanon

**La buvette éphémère du Petit Cabanon est de retour. Autour d'elle se déroule toute une saison d'activités.**

Ça y est, l'été a repris ses quartiers au bord du lac. Depuis le 30 mai, les volets du Petit Cabanon ont rouvert. Trois mois durant — jusqu'au 30 août —, la buvette, installée juste à côté des terrains de beach-volley, fait le bonheur des flâneurs et des bandes d'amis, ouverte tous les jours dès 15 h ou 16 h, exception faite des jours de pluie. Cette saison réserve également quelques nouveautés, telles que des baby-foot en libre accès et un espace de lecture garni de livres. «La buvette, c'est surtout un prétexte à la rencontre. Ce qu'on souhaite, c'est offrir aux gens d'ici et d'ailleurs un endroit sympa où se poser», résume Léo Piguët, chargé de mission Jeunesse, Culture & Cohésion sociale.

On ne fait pourtant pas que lézarder au Petit Cabanon. Des après-midis sport y sont aussi organisés: une compétition de beach-volley est agendée au 2 juillet, et d'autres dates suivront. Pour ne pas les manquer, le mieux est de garder un œil sur la page Instagram du Petit Cabanon.

### Trois lectures matinales au bord du lac

Trois samedis matin de juillet et d'août, le Petit Cabanon s'ouvrira un réveil pas

comme les autres. Le bord du lac accueillera les «Lectures à l'aube», tenues à 7 h 30, face au Léman. L'éditeur et diffuseur culturel Pascal Cottin prendra la parole et donnera vie à un texte choisi pour l'occasion. Chaque session s'achèvera sur un café-croissant offert.

Les trois œuvres au programme ont un point commun: leur ancrage suisse. Le 25 juillet, Pascal Cottin ouvrira cette série avec L'Obscur de Philippe Testa, romancier lausannois. Le 8 août, place à Jacques Givet, poète né à Moscou et installé près de Genève, et à L'eau et la mémoire, suivi de Les cicatrices de la peur. Le 22 août, la série se conclura avec le Genevois Nicolas Bouvier, immense écrivain-voyageur, et L'Échappée belle, éloge de quelques pérégrins.

### Place aux enfants

Le Petit Cabanon se met également à hauteur d'enfant. Du 29 juin au 4 juillet, puis du 6 au 10 juillet, l'association le Café des enfants, lauréate d'un appel à projets, proposera à la Pinède des animations et des activités pour les familles et leurs tout-petits. L'accueil estival revient pour sa cinquième année, du 13 au 17 juillet, du 20 au 24 juillet et du 10 au 14 août. Il s'adresse aux en-

fants âgés de 5 à 12 ans; le montant s'élève à 52 francs la journée, repas non compris. Et pour les jeunes cinéphiles, les Toiles de Bochat, organisées du 21 au 23 août, proposent deux soirées de cinéma en plein air à vivre en famille le vendredi et le samedi, et des animations le dimanche. L'association ICI Conversion-Corsy, qui se chargera de la buvette et des activités, a elle aussi été retenue dans le cadre d'un appel à projets.

### L'Apéro Beach pour sa 5<sup>e</sup> édition

Du 4 au 7 août, l'équipe de l'Apéro Beach reprend possession de la Pinède. La recette de l'événement est simple, mais elle marche fort: des artistes de la région à l'honneur, le lac à deux pas et l'apéro au goulot. L'entrée reste gratuite, l'ambiance décontractée, et le public revient fidèlement d'une année à l'autre. Les premiers noms sont déjà connus: FEU ORT, projet électro et art-rock mené par Yann Maenner, le Lausannois Teo Ziga, entre folk atmosphérique et chanson intime, et la Genevoise Irikanto, jeune voix de la scène actuelle. Le reste de l'affiche suivra prochainement.

### Et pour finir l'été en beauté

Le 30 août, le Petit Cabanon refermera ses volets, mais l'aventure se prolongera encore un peu. Tout au long du mois d'août, les passants seront invités à laisser leur adresse. Le jour de la fermeture, l'équipe confectionnera des cartes postales, y partagera ses plus beaux souvenirs de la saison, puis les enverra à celles et ceux qui se seront arrêtés. Recevoir un petit mot de la plage, rien de mieux pour ensoleiller le frigo.

Pour rester informé :

[@petit\\_cabanon\\_lutry](https://www.instagram.com/petit_cabanon_lutry)

## VIE COMMUNALE

### UNE OFFRE RENFORCÉE POUR LA LIGNE 69

À la suite des démarches entreprises par la Municipalité auprès des TL et d'une enquête menée auprès des usagers, plusieurs améliorations seront apportées à la ligne TL 69 dès le **17 août 2026**. La fréquence sera doublée du lundi au vendredi, avec un passage toutes les 30 minutes entre 6h00 et 21h00. Le tracé sera également adapté, avec la création de deux nouveaux arrêts: "Lutry, Rive" en direction de la Petite Corniche et "Lutry, Culturaz". Ces améliorations visent à renforcer l'attractivité de la ligne et à mieux répondre aux besoins de mobilité des habitants des hauts de la commune. Un article plus complet paraîtra dans le numéro du 3 septembre.

### LUTTE RENFORCÉE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique poursuit sa progression dans le canton de Vaud. Cette espèce invasive représente une menace pour les abeilles domestiques et la biodiversité. Afin de limiter sa propagation, tout nid repéré doit être signalé et les nids primaires doivent être détruits dès leur apparition au printemps. Sous certaines conditions, une aide cantonale de 400 francs peut être accordée pour la destruction des nids secondaires.

Informations: [www.frelonasiatique.ch](https://www.frelonasiatique.ch)



## AUTORITES

# Une nouvelle législature s'ouvre à Lutry

**Entre tradition et renouveau, les Autorités élues pour la législature 2026-2031 ont été assermentées le 20 juin dernier. Retour sur une cérémonie qui perpétue une tradition bien ancrée dans la vie démocratique communale.**

La journée a débuté sur la Place des Halles, où les membres élus du Conseil communal et de la Municipalité se sont rassemblés avant de rejoindre le Temple en cortège à travers le bourg aux sons de la fanfare AveLyre. Cette procession, qui emprunte la Grand-Rue puis la rue du Temple, constitue l'un des temps forts de la cérémonie lutrienne et marque symboliquement la présentation des nouvelles Autorités à la population.

Présidée par le Préfet du district de Lavaux-Oron, la cérémonie d'assermentation revêt un caractère officiel et

solennel. Les élus y prennent l'engagement d'exercer dès le 1er juillet 2026 leur mandat dans le respect des lois et au service de la population. À travers ce serment, c'est la continuité des institutions démocratiques communales qui est réaffirmée.

À l'issue de la cérémonie, le Conseil communal s'est réuni pour sa séance constitutive. Les 85 Conseillères et Conseillers élus ont notamment procédé à l'élection de leur présidence, des vice-présidences, des secrétaires, ainsi que des membres des principales commissions appelées à œuvrer durant la

législature 2026-2031. Le premier Président du Conseil communal élu est Grégory Coderey.

Du côté de la Municipalité, celle-ci sera composée de Charles Monod, Syndic, Alain Amy, Étienne Blanc, Charlotte Mathis, et Patrick Sutter. Seule nouvelle élue au sein de l'exécutif communal, Charlotte Mathis reprend le dicastère de l'Aménagement du territoire et Bâtiments, auquel sera adjoint les Gérances. Les autres Municipaux poursuivront leur engagement à la tête de leurs dicastères respectifs, dans un esprit de continuité.

La matinée s'est ensuite achevée dans une ambiance plus décontractée autour d'un apéritif, puis d'un repas-grillades organisés dans la cour du Château, permettant de remercier les nouveaux élus pour leur engagement au service de la collectivité et de partager de premiers moments d'échanges à quelques jours du début officiel de la nouvelle législature.



## DÉCHETS

## PROCHAINS RAMASSAGES DES DÉCHETS ENCOMBRANTS

8  
JUIL

Secteur Nord

5  
AOÛT

Secteur Sud

5  
AOÛT

Secteur Bourg

## POLICE DE PROXIMITÉ

## BAIGNADE : PROFITEZ DU LAC EN TOUTE SÉCURITÉ

En période estivale, la prudence reste de mise au bord de l'eau. Les enfants doivent être surveillés en permanence et les baigneurs sont invités à tenir compte des conditions météorologiques, à s'hydrater régulièrement et à ne pas surestimer leurs capacités. Entrez dans l'eau progressivement, ne plongez jamais sans connaître la profondeur et évitez la baignade après un repas copieux ou une consommation d'alcool. La baignade est un plaisir, la vigilance est une nécessité !



## UNE ASSOCIATION LOCALE, TROIS QUESTIONS

### « Entre formation et performance »

#### Lutry-Lavaux Volleyball



Jérôme Zamblera, Président

#### Quels sont les objectifs de l'association ?

Le Lutry-Lavaux Volleyball a pour mission de promouvoir un sport en plein essor, qui compte désormais près de 50'000 licenciés en Suisse. Fort de ses dix équipes, le club cultive une double identité : être un pôle de formation majeur pour les jeunes dès 14 ans, tout en visant la performance au plus haut niveau. Notre objectif est de permettre à chaque membre de s'épanouir, du championnat régional à la Ligue Nationale B (LNB), tout en transmettant les valeurs de l'engagement, du respect et du fair-play.

#### Quelles sont les nouveautés ou actualités du moment ?

La saison 2025-2026 s'achève sur un bilan sportif exceptionnel ! Nos équipes féminines ont dominé leurs championnats : la F2 et la F3 terminent à la première place et accèdent à l'échelon supérieur (respectivement en F1 et en F2) pour la saison prochaine. Du côté masculin, la M2 finit également en tête de son classement. Enfin, notre équipe de LNB, composée majoritairement de jeunes talents formés au club, a réalisé une magnifique saison en assurant confortablement son maintien au sein du championnat national.

#### Quels sont les projets à venir ?

Le grand projet de la rentrée de septembre est l'ouverture d'une école de volleyball destinée aux jeunes filles et garçons, afin de transmettre notre passion dès le plus jeune âge. Nous souhaitons ainsi pérenniser notre statut de club formateur tout en demeurant un acteur majeur de la compétition. Parallèlement, nous continuerons à faire vibrer la commune grâce à nos événements conviviaux incontournables : la traditionnelle soirée raclette, qui se déroulera au mois de décembre et la Journée du club, prévue au premier trimestre 2027, qui renforcent les liens entre nos membres, nos bénévoles et nos sympathisants.

Informations et réservations : [vbcll.ch](https://vbcll.ch)

## LUTRY D'AVANT

## Le jour où l'ormeau tomba

Photo : collection privée E. Ceppi

Regardez-le, ce magnifique colosse. Accompagné de sa fontaine, cet ormeau majestueux, vieux de plusieurs siècles, régnait autrefois sur la place du Grand-Pont. Jusqu'au jeudi 5 août 1920, à 19h30, lorsqu'une tempête s'abattit sur la commune. « L'orage de hier soir a fait beaucoup de mal à Lutry », rapporte l'auteure de cette carte postale à sa mère. « L'ormeau avec la fontaine



est coupé ainsi que 2 ou 3 des plus beaux arbres de la place sont déracinés ». Comble de malheur : « On croit

que les autorités ne déblayeront pas la place avant lundi ». Rien n'est dit sur la conclusion de cette affaire.

# 821

cartes journalières CFF

## EN CHIFFRE

C'est le nombre de cartes journalières dégriffées vendues par le Greffe municipal en 2025.



Lutry  
agir pour un avenir durable

## ASTUCE DURABLE

### OFFRIR UN POINT D'EAU À LA FAUNE

Lors des fortes chaleurs, la faune souffre autant que nous. Pourtant, quelques gestes simples peuvent faire toute la différence. Sur votre balcon ou dans votre jardin, installez une assiette creuse ou une soucoupe peu profonde contenant moins de 5 cm d'eau, dans un endroit dégagé. Renouvelez l'eau chaque jour et nettoyez régulièrement le récipient avec des produits non toxiques afin d'éviter la prolifération des moustiques. Très vite, mésanges, pinsons ou geais viendront s'y désaltérer.





## AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAU

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

### Mise à l'enquête complémentaire (C)

<b>Nature des travaux:</b>	Reconstruction après démolition
<b>Description de l'ouvrage:</b>	Démolition et construction d'une habitation avec 4 places de parc en sous-sol et une piscine
<b>Situation:</b>	Route de Crétaz 13, 1091 Grandvaux
<b>N° de la parcelle:</b>	4643
<b>N° ECA:</b>	2341
<b>N° CAMAC:</b>	249763
<b>Référence communale:</b>	26.652
<b>Coordonnées géo.:</b>	2°544'640 / 1°149'570
<b>Propriétaires:</b>	Valérie et Olivier Metraux
<b>Auteur des plans:</b>	Paulo Mendes, Merlo Architecture Sàrl
<b>Demande de dérogation:</b>	art. 11 RPGA et art. 84 RPACOM - hauteur
<b>Particularité:</b>	No CAMAC: 224624
<b>Compétences:</b>	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
du 1<sup>er</sup> au 30 juillet 2026

La Municipalité



## AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAU

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

### Demande de permis de construire (P)

<b>Nature des travaux:</b>	Reconstruction après démolition
<b>Description de l'ouvrage:</b>	Démontage d'un chalet existant et reconstruction d'une maison familiale
<b>Situation:</b>	Ch. du Levant 10, 1091 Grandvaux
<b>N° de la parcelle:</b>	5688
<b>N° ECA:</b>	2716
<b>N° CAMAC:</b>	249678
<b>Référence communale:</b>	26.651
<b>Coordonnées géo.:</b>	2°545'365 / 1°150'470
<b>Propriétaire:</b>	Jean-Charles Linsi
<b>Auteur des plans:</b>	Romain Pellissier, Epic Architecture Sàrl
<b>Particularité:</b>	Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
<b>Demande de dérogation:</b>	Art. 15 LPrPnP - conservation du patrimoine arboré
<b>Compétences:</b>	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
du 27 juin au 27 juillet 2026

La Municipalité



## AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAU

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

### Demande de permis de construire (P)

<b>Nature des travaux:</b>	Transformation
<b>Description de l'ouvrage:</b>	Isolation de la toiture avant l'installation de panneaux photovoltaïques
<b>Situation:</b>	Chemin de Crau-Coulet 3
<b>N° de la parcelle:</b>	3515
<b>N° ECA:</b>	1217
<b>N° CAMAC:</b>	249933
<b>Référence communale:</b>	26.650
<b>Coordonnées géo.:</b>	2°547'285 / 1°149'299
<b>Propriétaire:</b>	Susanne Bobst
<b>Auteur des plans:</b>	Nicolas Kaelin, Kaelin Energies Sàrl
<b>Demande de dérogation:</b>	Demande de simplification d'enquête publique
<b>Particularités:</b>	Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré: 3 L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir
<b>Compétences:</b>	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
du 27 juin au 27 juillet 2026

La Municipalité



## AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAU

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

### Demande de permis de construire (P)

<b>Nature des travaux:</b>	Transformation
<b>Description de l'ouvrage:</b>	Installation d'une centrale photovoltaïque en toiture de 97,91m <sup>2</sup>
<b>Situation:</b>	Chemin de Crau-Coulet 3
<b>N° de la parcelle:</b>	3515
<b>N° ECA:</b>	1217
<b>N° CAMAC:</b>	250096
<b>Référence communale:</b>	26.649
<b>Coordonnées géo.:</b>	2°547'286 / 1°149'298
<b>Propriétaire:</b>	Susanne Bobst
<b>Auteur des plans:</b>	Loïc Lecossois
<b>Particularité:</b>	L'ouvrage est situé hors des zones à bâtir
<b>Compétences:</b>	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
du 27 juin au 27 juillet 2026

La Municipalité



## Communiqué officiel de la Commune d'Oron



### Organisation de la Municipalité Législature 2026 - 2031

Valable dès le 1<sup>er</sup> juillet 2026

<b>Syndic:</b>	Olivier Sonnay
<b>Vice-Syndic:</b>	Eric Ramseyer
<b>Dicastères</b>	
<b>Olivier Sonnay:</b>	Administration générale – Finances – Aménagement du territoire – Communication
<b>Eric Ramseyer:</b>	Constructions – Service du personnel – Population et naturalisations – Cultes et paroisses
<b>Romain Richard:</b>	Bâtiments – Environnement et énergie – Informatique – Sport
<b>Anne-Cécile Uldry:</b>	Parascolaire et petite enfance – Déchets – Sécurité – Affaires sociales et Santé
<b>Stéphanie Jubin:</b>	Services industriels – Travaux publics
<b>Emmylou Ziehli:</b>	Ecole – Sociétés et manifestations – Mobilité – Jeunesse
<b>Sébastien Massard:</b>	Voirie et espaces verts – Culture et tourisme – Vignes et forêts – Economie et terroir

La Municipalité



## AVIS D'ENQUÊTE PUIDOUX

La Municipalité de Puidoux, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

<b>Objet:</b>	Transformations intérieures et extérieures pour assainissement énergétique par la pose d'une isolation intérieure, le remplacement et l'agrandissement des fenêtres, le remplacement du chauffage existant par une PAC avec 2 sondes géothermiques et la pose de panneaux solaires
<b>Situation:</b>	Ch. de la Daucretaz 14
<b>N° de la parcelle:</b>	2590
<b>N° CAMAC:</b>	246334
<b>Référence communale:</b>	17-1833-26
<b>Coordonnées géo.:</b>	2°548'135 / 1°149'520
<b>Propriétaire:</b>	Eliane Pillevuit Jarne
<b>Auteur des plans:</b>	ArchiJeauffre SA Rue de Lausanne 10 1800 Vevey
<b>Compétences:</b>	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
du 27 juin au 26 juillet 2026

La Municipalité



## AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAU

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

### Demande de permis de construire (P)

<b>Nature des travaux:</b>	Transformations
<b>Description de l'ouvrage:</b>	Rénovation d'un bâtiment d'habitation, démolition et reconstruction d'un local de dégustation, abattage d'un arbre
<b>Situation:</b>	Rue du Temple 15
<b>N° de la parcelle:</b>	43
<b>N° ECA:</b>	191a 191b
<b>N° CAMAC:</b>	250166
<b>Référence communale:</b>	26.653
<b>Coordonnées géo.:</b>	2°545'570 / 1°148'820
<b>Propriétaires:</b>	Guillaume Potterat, Eliane Potterat
<b>Auteur des plans:</b>	Augustin Mercier, Voumard & Mercier, architectes associés
<b>Particularité:</b>	Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
<b>Compétences:</b>	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juillet 2026

La Municipalité

Avis d'enquête  
Palézieux

La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

### Mise à l'enquête complémentaire (C)

<b>Nature des travaux:</b>	Transformations
<b>Description de l'ouvrage:</b>	Adaptations du sous-sol -1, des aménagements extérieurs, des ouvertures des façades des bâtiments 1B, 2A, 2B, 2D, 2E, 3A, 3C et modification de la géométrie du bâtiment 2F. Suppression de 10 places de parc voiture et ajout de 2 places pour voitures en libre-service.
<b>Situation:</b>	Ch. Jonquille et ch. Anémones 1607 Palézieux
<b>N° des parcelles:</b>	16105 / 340
<b>N° CAMAC:</b>	244188
<b>Réf. communale:</b>	42.05.2361
<b>Coordonnées géographiques:</b>	2°554'215 / 1°154'545
<b>Propriétaires:</b>	Bertrand Borcard (Halter AG) Ulysse Luginbuhl (Next Immobilier SA) Julien Thomas (Halter AG) Benjamin Favre (Next Immobilier SA)
<b>Auteurs des plans:</b>	Paola Miceli, A&C Architecture + Consultant Sàrl
<b>Particularité:</b>	L'avis d'enquête ci-dessus se réfère à un ancien dossier: N° FAO: P-294-32-1-2025-ME N° CAMAC: 235947
<b>Compétences:</b>	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du  
4 juillet au 2 août 2026 au BTO à Oron-la-Ville

La Municipalité



bto@oron.ch  
www.oron.ch

### A louer à Chexbres

Appartement de **3,5 pièces**,  
dans les combles, 95 m<sup>2</sup>, neuf  
Terrasse de 86 m<sup>2</sup>  
CHF 2950.- + charges

Appartement de **4,5 pièces**,  
au rez, 124 m<sup>2</sup>, neuf  
Terrasse de 30 m<sup>2</sup>  
CHF 3'100.- + charges

Visites et renseignement: 021 907 40 12

**Roland Savary**  
immobilier SA

Ferlens

## Rencontre estivale et conviviale du GBOM

**M**ercredi 24 juin, sous l'ombre bienvenue des arbres, agrémentée d'une légère brise, les membres du Groupement des chauffeurs bénévoles d'Oron - Mézières - Savigny - Forel (GBOM) se sont retrouvés dès 11h pour partager la traditionnelle broche, à Ferlens, au refuge de la détente, qui en l'occurrence porte bien son nom.



Denise Ottet, Marcel Vock, Malou Burdet, Christine Bise Demay, Rémy Stuby, Chantal Burri, Ahlam Chollet et René Dind: le comité et les coordinatrices et coordinateurs

### Année après année, les demandes augmentent et se complexifient

Au son d'un quatuor de cor des Alpes et sous les effluves des rôtis surveillés fidèlement par Nicolas Burri et René Dind, les bénévoles ont pu apprécier l'apéritif tout en échangeant leurs expériences. Une belle journée de reconnaissance et de remerciements pour ces personnes qui sillonnent les routes au service de ceux qui nécessitent une prise en charge médicale ou qui attendent leur repas. «C'est toujours un immense plaisir de vous retrouver pour vous dire simplement Merci! A vous, chauffeuses et chauffeurs, cette journée vous est dédiée. Aujourd'hui, nous avons la chance d'avoir parmi nous Muriel Preti, municipale sortante de Jorat-Mézières ainsi

que Laetitia Mottier, responsable du CMS d'Oron. Nos bénéficiaires de plus en plus nombreux peuvent être fiers de vous, car sans votre implication, le Groupement n'existerait pas. Un merci tout spécial aux conjointes

et conjoints qui acceptez que votre partenaire accapare la voiture pour un transport. Cela aussi est une organisation» déclara Marcel Vock, président en demandant à l'assemblée d'applaudir Chantal, Christine, René et Bernard, les coordinatrices et coordinateurs qui font un travail impressionnant, ainsi que ses collègues du comité.

### Il faut trouver les forces vives

Muriel Preti, qui a effectué 20 ans au service de sa commune, souligne avoir toujours soutenu le GBOM dès ses débuts et reste fortement impliquée dans les actions communautaires et autres associations bénévoles. Après

avoir relaté une expérience personnelle d'accompagnement un peu rocambolesque, elle rappela «Si nous ne devons plus négliger les arbres, les constructions, les routes, il est aussi important de ne pas négliger les hommes!»

Les demandes de transports deviennent de plus en plus nombreuses et complexes, avec des rendez-vous pour les bénéficiaires, les samedis, voire les jours fériés. Le GBOM recrute sans cesse toute personne disponible pour quelques heures de conduite, disposant d'une voiture. Les km sont défrayés avec une couverture complémentaire en matière d'assurance véhicule. Ces transports apportent surtout la satisfaction d'avoir rendu service à une personne dans le besoin, qui à chaque fois témoigne de sa profonde gratitude.

Texte et photos Gil. Colliard

**Contact :** Marcel Vock, président - Tél. 079 383 72 22  
mvockpilet@bluewin.ch  
Denise Ottet, secrétaire  
Tél. 079 260 15 70  
denise.ottet@gmail.com



Muriel Preti et Marcel Vock

Club Services

## Nouveau président au Rotary Club Jorat



David Platel transmet le plateau des gouverneurs à Daniel Sonnay

**C'**est dans les locaux de l'entreprise Sonnay Charpente SA, à moins d'une encablure de la commune d'Oron, qu'a eu lieu la traditionnelle cérémonie annuelle de *passation des pouvoirs de présidents* du Rotary Club Jorat. David Platel devient past-président (selon l'expression rotarienne) a remis son collier, le plateau des présidents et la clé de la case postale à Daniel Sonnay.

David Platel a marqué sa présence au Rotary Jorat, entre autres, à la Foire aux oignons d'Oron; en organisant diverses actions de bienfaisances, notamment en faveur de la Fondation PlusSport qui promeut l'inclusion par le sport. Nombre de bienfaits, qu'il est difficile de quantifier, se sont greffés sous sa houlette. Deux nouveaux candidats sont venus compléter le club qui peut aujourd'hui compter une soixante de membres.

Le nouveau président, Daniel Sonnay, ouvre ce nouveau chapitre avec une expérience forgée au service de la

collectivité. Ayant récemment quitté la municipalité d'Oron, il estime que les responsables politiques communaux gagneraient à céder leur place au moment de la retraite, afin de permettre aux générations montantes d'assumer, à leur tour, les charges publiques.

Son parcours illustre une fidélité peu commune à la chose publique: municipal puis syndic des Tavernes durant vingt-huit années, il poursuit son engagement pendant quatorze ans au sein de la Municipalité d'Oron, après la fusion des communes.

Entrepreneur de conviction, il créa voici trente ans son entreprise de charpente et de menuiserie, Elle emploie aujourd'hui quarante-huit collaborateurs. L'œuvre qu'il a patiemment bâtie est désormais appelée à se poursuivre sous l'impulsion de deux de ses fils, lesquels reprennent le flambeau avec la volonté d'en perpétuer l'esprit et le savoir-faire.

Texte et photos Alain Bettex



La soirée a été agrémentée par le Big Band Eagle's, de Châtel-Saint-Denis

### La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

## Adieu



**S**tan Wavrinka l'a annoncé la semaine dernière: il fera ses adieux au tennis professionnel à la fin de l'année. Après 23 ans de carrière sur le circuit ATP, il tirera définitivement sa révérence à la fin octobre, aux Swiss Indoors de Bâle. Après quoi, il participera le 19 décembre, à Genève, à un dernier événement d'adieu baptisé «One Last Backhand» («Un dernier revers»), consacré à son riche parcours. Pour un artiste ou un sportif, «faire ses adieux» signifie mettre un terme publiquement à sa carrière par un acte symbolique, souvent très médiatisé.

Le mot «adieu» est une formule de politesse marquant une séparation, un départ, voire un renoncement, par exemple dans l'expression «dire adieu à ses projets». En français standard, il implique généralement une coupure définitive, voire tragique dans certaines circonstances. Mais il possède des exceptions selon les régions. En Suisse romande, mais aussi en Savoie et dans le Midi de la France, il est encore courant de dire «adieu», de manière familière, pour dire «salut» ou «bonjour» en arrivant, ou «au revoir» en partant, sans aucune pensée définitive. Chez nous, la phrase «Adieu, qu'est-ce tu dis?» équivalait ainsi à «Salut, comment vas-tu? Quoi de neuf?».

Le mot «adieu» nous vient de l'expression médiévale «A Dieu vous commant» qui signifie «Je vous recommande à Dieu», elle-même adaptée de la formule liturgique latine «ad Deum» qui signifie



littéralement «vers Dieu» ou «à Dieu». En usage dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, elle consistait à confier un proche à la protection divine. Au Moyen Âge, elle n'était pas un adieu définitif, mais une formule de salutation utilisée lors de diverses circonstances de la vie quotidienne, notamment lors d'une brève séparation.

Le mot «adieu» n'a pas soudainement remplacé la formule «A Dieu vous commant». Mais les locuteurs ont commencé très vite à la réduire pour aller plus vite. On trouve déjà des traces écrites de la forme abrégée «A Deu» chez certains auteurs du XII<sup>e</sup> siècle comme Chrétien de Troyes. Le mot «adieu» est devenu un substantif à part entière au milieu du XV<sup>e</sup> siècle sous la forme que nous lui connaissons de nos jours. Et c'est au cours des

deux siècles suivants que ce mot, en français standard, a commencé à être associé à un départ définitif.

L'expression «au revoir», quant à elle, s'est progressivement imposée à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Pour «adoucir» le côté définitif du mot «adieu», les gens cultivés avaient pris petit à petit l'habitude de dire «Adieu, jusqu'au revoir...». L'émergence des salons littéraires parisiens et la création de l'Académie française ont officialisé et popularisé la seconde partie de cette formule, débarrassée de son «adieu».

Aujourd'hui nous sommes nombreux à nous fendre d'un simple «bye» anglais pour prendre congé. Là encore, Dieu n'est pas loin: le mot «bye» est l'abréviation familière de

«goodbye» qui est déjà une contraction phonétique de la formule médiévale «God be with ye» qui signifie «Que Dieu soit avec vous».

Quant aux amateurs d'italien qui préfèrent dire «tchô», un dérivé romand de «ciao», ils seront sans doute surpris d'apprendre que le «ciao» italien est issu du dialecte vénitien et dérive de l'expression «s-ciao vostro» qui signifie littéralement «je suis votre esclave». A l'origine, c'était une marque d'humilité et de politesse, équivalant à «Je suis à votre service».

A Dieu vous commant! Et à la semaine prochaine...

Georges Pop

Publicité

**mayor**  
SANITAIRE - PULLY

Installations sanitaires  
Service dépannage

CH - 1009 Pully  
tél. +41 21 728 11 83  
fax. +41 21 729 42 06  
www.mayorsanitaire.ch  
secretariat@mayorsanitaire.ch

AXOR

Election au Conseil d'Etat - 28 février 2027

# Le PLR repart à la conquête du Conseil d'Etat

Propos recueillis par Thomas Cramatte

À moins de neuf mois du premier tour de l'élection au Conseil d'Etat vaudois, les trois PLR sortants ont répondu aux questions des médias membres de Vaud Presse. Christelle Luisier Brodard, Isabelle Moret et Frédéric Borloz briguent chacun un second mandat, sous réserve de leur désignation par le congrès de leur parti. Trois personnalités, trois départements, mais une même vision dans leurs réponses: la proximité avec les citoyennes et les citoyens, les communes et les régions du canton. Un ancrage territorial qu'ils posent comme leur principal argument pour convaincre Vaudoises et Vaudois de leur renouveler leur confiance.



© André Capel



© Canton de Vaud

Christelle Luisier

**Vous trois, conseillers d'Etat sortants, souhaitez vous représenter. Pourquoi votre équipe est-elle, selon vous, la bonne formule pour le canton ?**

Nous représentons trois régions, trois sensibilités, mais une même envie de servir ce canton et celles et ceux qui le font vivre. Cette combinaison fait notre force, celle d'une équipe

qui sait travailler ensemble. Et, en tant que PLR, nous portons le même engagement en faveur de nos PME et de nos indépendants: de l'agriculture à l'industrie, de la restauration aux entrepreneurs. C'est tout ce tissu économique qui fait la vitalité du canton, et nous nous battons pour lui au quotidien.

**Vous avez été syndique de Payerne pendant neuf ans. Est-ce qu'il vous arrive, depuis le Château, de vous dire que le canton ne comprend pas assez les réalités du terrain communal ?**

Vous dire que non serait mentir, cela m'arrive. Mais c'est justement pour cela que je reste à l'écoute. Ce qui compte, c'est de ne jamais perdre le contact avec celles et ceux qui vivent le quotidien du canton. Eux savent mieux que personne ce qui fonctionne. Mon travail, c'est d'entendre leur réalité et de l'intégrer aux réflexions du

Conseil d'Etat, pour qu'on ne décide jamais hors-sol. Garder cette proximité à l'esprit est primordial.

**Vous avez choisi de vous exprimer pour vos candidatures via les 12 médias membres de Vaud Presse (groupement des éditeurs vaudois). Comment le canton entend-il soutenir ces médias de proximité à l'avenir ?**

Les journaux locaux incarnent la proximité même: le premier lien social dans les villages et les districts. C'est tout naturellement que nous avons fait ce choix, pour nous adresser aux Vaudoises et aux Vaudois directement chez eux. Durant cette législature, nous avons activement soutenu la diversité de la presse locale vaudoise, à travers de nombreuses mesures, notamment des projets à destination des jeunes. Les résultats étant satisfaisants, nous avons proposé de renouveler ce soutien pour les cinq prochaines années: il nous tient à cœur d'accompagner la

presse locale dans sa transition, et de préserver cette diversité médiatique si précieuse pour le canton de Vaud, si vitale pour notre débat démocratique.

**Quels sont les grands défis que le canton devra absolument relever lors de la prochaine législature, et quel rôle entendez-vous y jouer personnellement ?**

Le 14 juin, en rejetant l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions», la population nous a fait confiance, mais a exprimé ses inquiétudes. Cela nous oblige à agir. Pour moi, cela commence avec le logement. Avec notre Vision logement, nous voulons construire davantage tout en préservant la qualité de vie. Il faut accompagner le développement, sans dénaturer notre cadre de vie. Soutenir notre économie ensuite, pour rester attractifs et créer des emplois. Préserver aussi notre identité et notre sécurité, ce qui fait qu'on se sent bien ici. Tout cela suppose des

finances maîtrisées, sans quoi rien n'est possible: améliorer l'efficacité de l'Etat et contenir la croissance des charges en sont les clés.

**Vous avez présidé le Conseil d'Etat vaudois. Qu'est-ce que cette responsabilité a changé dans votre manière de gouverner ?**

Ces dernières années ont été marquées par de nombreuses crises, je ne vais pas le cacher. Nous avons souvent dû décider dans l'incertitude, et agir avec responsabilité. Etre garant des institutions demande un certain courage, celui de se placer au-dessus de la mêlée. On en sort différemment: avec davantage de recul et de maturité face aux défis. Présider un collège, c'est accepter ce rôle avec humilité, y compris quand il est impopulaire. C'est une expérience humaine qui apprend à garder le cap et à rassembler, quand tout pousse à se diviser.



Chexbres

## Assermentation des autorités pour la législature 2026-2031

Temple de Chexbres, mercredi 17 juin, 15h45, les cloches sonnent...

Deux municipales et trois municipaux sont assis au premier rang face à la chaire. 48 conseillères et conseillers, juste derrière, attendent que le préfet, Cédric Alber, prononce la phrase rituelle: «Vous promettez de maintenir et défendre, en toute occasion et de tout votre pouvoir, les droits, la liberté et l'indépendance de votre pays; de procurer et d'avancer son honneur et profit, comme aussi d'éviter ou d'empêcher ce qui pourrait lui porter perte ou dommage. Vous promettez aussi d'exercer en toute

conscience la charge importante à laquelle vos concitoyens vous ont appelé; d'avoir toujours, dans tout ce qui sera projeté, discuté et arrêté, la vérité et la justice devant les yeux; de vous opposer avec toute la force et tout le zèle dont vous êtes capable à tout ce qui pourrait nuire aux principes de la religion et aux mœurs; de faire exécuter les lois avec courage et fermeté; de veiller au maintien de l'ordre public; de nommer toujours celui que vous croirez le plus éclairé, le plus honnête et le plus propre à l'emploi dont il s'agira; de tenir secrètes les opinions ainsi que les choses et les affaires qui ne doivent se révéler, sinon en temps et lieu convenables.»

Le syndic, Alain Bouquet, les municipales Dominique Wyss Cossy et Sybille Zoppi,

les municipaux Bertrand Kolb et Pascal Perriraz, ainsi que toutes les conseillères et les conseillers répondent solennellement «Je le promets» et sont ainsi assermentés pour servir leur commune.

Pour l'élection à la présidence du Conseil, c'est l'actuel président Andreas Chevalley qui est élu. Olivier Wälchli est également élu au poste de secrétaire du Conseil. Après le message du représentant des autorités ecclésiastiques protestante et catholique par Sylvain Demierre, le préfet invite tous les élus à la salle du Conseil, à 17h, pour procéder aux diverses élections qui permettront le fonctionnement du Conseil.

Il procède d'abord à l'assermentation des deux conseillers qui n'étaient pas présents

au Temple. Alain Curty est nommé à la vice-présidence et Maxime Chevalley comme huisier. Toutes les commissions et les délégations aux associations intercommunales sont rapidement désignées.

Après quelques brèves communications du Bureau du Conseil, il faut retenir les dates du 6 octobre et du 18 décembre 2026 pour les prochains Conseils.



Au Temple, le préfet Cédric Alber assermente la Municipalité

Texte et photo Jean-Pierre Lambelet

## Election au Conseil d'Etat - 28 février 2027



© Canton de Vaud

Isabelle Moret

**Vous sollicitez un nouveau mandat. Hormis l'attachement à votre fonction, qu'est-ce qui vous motive concrètement à repartir pour cinq ans ?**

Ce qui me motive, c'est la volonté de m'engager en faveur d'un canton prospère et innovant. Vaud forme avec Genève le second poumon économique de la Suisse. Il doit absolument le rester. Notre responsabilité est d'assurer des conditions favorables à la création d'emplois, à l'innovation et

aux investissements sur sol vaudois. Toutes nos actions lancées ces quatre dernières années vont dans le même sens: celui de favoriser la compétitivité de nos entreprises. Mais le travail n'est pas fini, surtout dans un contexte géopolitique aussi agité. C'est pourquoi je souhaite continuer de m'investir en faveur de la prospérité de notre canton, avec des mesures qui répondent aux besoins et aux défis du terrain.

**Quelle décision de cette législature a eu, selon vous, l'impact le plus concret sur la vie quotidienne des Vaudois ?**

Les baisses fiscales ciblées pour la classe moyenne. Concrètement, c'est ce qui reste à la fin du mois dans la porte-monnaie des familles vaudoises. J'y ajoute notre action pour l'emploi. La meilleure politique sociale, c'est une place de travail. Tous les programmes déployés en faveur des jeunes, des femmes et des seniors ainsi que les mesures ciblées pour les entreprises vaudoises ont un effet

direct et durable sur la vie de gens. N'oublions pas les 900 millions d'investissement en faveur des infrastructures de demain, notamment pour les gymnasiens et les écoles professionnelles du canton.

**Si vous deviez convaincre un habitant d'une petite commune vaudoise de voter pour vous trois, quel serait votre argument principal ?**

Je lui dirais: votre prospérité et celle du canton sont liées. Si nos entreprises vont bien et si la relève est présente ce sont des emplois qui restent dans votre région. Le PLR, c'est le parti qui crée les conditions de cette réussite. Nous avons d'ailleurs obtenu 50 millions pour soutenir les projets dans les régions en faveur d'un tourisme quatre saisons et mis sur pied un programme pour renforcer la vitalité de l'économie de proximité.

**Vous avez siégé au Conseil national de 2006 à 2022. Avec ce recul, Berne comprend-il suffisamment les réalités et les besoins du canton ?**

Disons, qu'il est bon de rappeler très régulièrement et avec conviction l'existence et surtout le poids du canton de Vaud à la Berne fédérale. Prenez la mobilité, les projets vaudois ont été relégués aux calendes grecques. Ce n'est pas admissible pour la deuxième région économique de Suisse! Autre exemple, l'industrie qui est sous pression comme jamais. Berne ne bouge pas. C'est pourquoi, sous mon impulsion, nous organisons cet automne une table ronde avec les autres cantons romands autour du maintien de la production industrielle en Suisse. Une question cruciale pour l'avenir de notre pays.

**Les disparités économiques entre régions vaudoises sont une réalité. Quels territoires vous préoccupent le plus, et pourquoi ?**

Comme ministre de l'Economie en charge également de l'emploi, il me semble important de proposer des outils qui soutiennent les régions. C'est ce que nous avons mis en place avec notre nouvelle politique de dévelop-

pement économique avec une attention particulière sur l'économie de proximité pour soutenir la vitalité des régions et favoriser le développement local. Nous avons également renforcé les collaborations entre les offices régionaux de placement (ORP) et les entreprises locales. Mon objectif, c'est un canton à plusieurs moteurs, pas un canton à deux vitesses. Chaque région doit pouvoir miser sur ses atouts.

**Comment le canton peut-il soutenir ses régions sans empiéter sur l'autonomie communale ?**

Le canton peut amener des outils et des moyens, grâce à notre promotion économique, aux soutiens à l'innovation et aux infrastructures. Les meilleurs projets sont ceux qui partent du terrain. C'est un partenariat: le canton met les moyens et une vision d'ensemble, les communes gardent la main sur leurs priorités.



© Canton de Vaud

Frédéric Borloz

**Vous sollicitez un nouveau mandat au Conseil d'Etat. Hormis l'attachement à votre fonction, qu'est-ce qui vous motive concrètement à repartir pour cinq années supplémentaires ?**

Diriger un département comme le mien, c'est travailler sur de nombreux projets à long terme qui ne seront pas terminés dans un an, en fin de législature. Il est pour moi motivant d'envisager que je puisse poursuivre

des chantiers comme la redéfinition des exigences scolaires, la défense des compétences fondamentales, les besoins spécifiques des élèves sans oublier le soutien à la classe et à l'enseignant lorsque c'est nécessaire, ou encore une conception harmonisée du passage de la fin de la scolarité obligatoire au gymnase et aux formations professionnelles.

**Quelle décision prise durant cette législature a eu, selon vous, l'impact le plus concret sur la vie quotidienne des Vaudois ?**

Ma réponse spontanée, à l'échelle de mon département, est de tout faire pour avoir le meilleur système de formation possible, d'avoir le meilleur niveau possible. Les récents résultats vaudois dans une enquête nationale montrent que nous sommes sur le bon chemin. Sinon, je pense aussi l'importance du lien entre l'école et les familles. Nous avons pris en 2024 la décision de créer des congés joker octroyables de manière simple et sans

motif. Un autre projet est en test dans des établissements: une application permettant de faciliter la communication entre l'école et les parents.

**Le 1<sup>er</sup> juin dernier, vous avez présenté un plan d'action qui prévoit des espaces ressources dans chaque établissement scolaire d'ici 2028. Comment garanzissez-vous que ces mesures seront réellement accessibles à tous les élèves vaudois ?**

Ces espaces ressources s'inscrivent dans le cadre du plan d'action sur les troubles du comportement. Car en matière de prise en charge d'enfants ayant des besoins spécifiques, nous n'avons pas encore abordé cet aspect-là. Lorsque, dans une classe, il y a un élément perturbateur, il faut pouvoir mieux gérer la situation et permettre ainsi aux autres élèves de ne pas subir cette situation. Les espaces ressources sont une des réponses, fournissant un lieu dédié à une prise en charge temporaire et offrant un cadre d'appren-

tissage plus adapté. Nous en avons déjà déployé dans de nombreux établissements et nous sommes engagés à le faire partout, dans toutes les régions en effet.

**Vous avez été syndic d'Aigle pendant quinze ans. Depuis le Château, avez-vous parfois le sentiment que le canton impose aux communes des charges qu'il ne mesure pas suffisamment ?**

Je suis très respectueux de l'autonomie communale et de l'importance de maintenir l'assise et l'énergie de ces collectivités locales. En effet, j'en ai été un acteur engagé. Les rapports avec le canton fonctionnent lorsqu'il y a un bon équilibre. Bien sûr, il arrive que l'Etat demande beaucoup, trop peut-être. Mais alors il ne faut pas, de chaque côté, se figer sur des postures et plutôt chercher des chemins ensemble. Les communes, c'est le concret, c'est le terrain: vu du chef-lieu, on doit les écouter et les comprendre. C'est un effort de part et d'autre.

**Vaud est l'avant-dernier canton du pays en matière de formation professionnelle. Au-delà de la future Cité des métiers de Crissier, que comptez-vous faire lors de la prochaine législature pour améliorer concrètement la situation ?**

Je me suis engagé dès le début pour la valorisation de la formation professionnelle. Je suis moi-même issu de cette filière et j'y suis attaché. Oui, nous devons faire mieux, en particulier dans le passage direct après l'école obligatoire vers une formation certifiante. Nous avons déployé un plan pour cela avec Mme Moret, et le projet de refonte de la fin de l'école obligatoire va exactement dans ce sens. Sur un autre plan, lorsque nous pouvons développer des centres de formation dans des régions décentralisées, nous le faisons.



Savigny

## Le calme de l'assermentation, la tempête du Conseil

C'est sous un soleil radieux qu'a eu lieu, le mercredi 24 juin, à 15h, la cérémonie d'assermentation des autorités communales et municipales de Savigny. C'est dans le joli temple de la commune que les élus ont prêté serment tour à tour. La pasteur, Annie Gerber, a ouvert la cérémonie en encourageant les élus à ne pas oublier de respirer, à savoir prendre le temps dans les décisions et à vivre leur mandat dans le calme et la réflexion. Puis, le préfet du district, Cédric Alber, est passé à la partie officielle, avant que tout le temple ne chante d'une seule voix l'hymne vaudois. Entourée des drapeaux communal et cantonal, l'assemblée s'est ensuite rendue en cortège au Forum de Savigny, où a eu lieu la suite de la journée.

L'ordre du jour appelait au premier Conseil de la législature 2026-2031 du Conseil communal de Savigny. Cette première séance voit l'apparition du nouveau groupe de l'Entente savignolane. Composé de 13 membres et porté par les anciens conseillers communaux socialistes Alain Perretten et Fabrice Portmann, il marque aussi la disparition du groupe UDC. En effet, avec seulement 4 élus, le parti agrarien ne peut pas disposer d'un groupe, ce qui pose des questions sur leur avenir: continueront-ils à siéger comme non-inscrits ou rejoindront-ils, à l'avenir, un autre groupe pour pouvoir siéger en commission?

La séance a commencé normalement avec l'élection de la présidente pour la première année de la législature. C'est la

Verte Karine Gautschi-Hälg qui a été élue, et la PLR Ludvine Pina comme première vice-présidente, la deuxième vice-présidence restant vacante faute de candidature.

Puis, coup de théâtre au moment de l'élection des commissions permanentes. En effet, il y a eu 8 candidatures pour 7 places. Le chef du groupe Vert, Jean-Daniel Bonjour, dénonce le fait que le PLR ne respecte pas l'accord conclu lors de la réunion préparatoire des chefs de groupe. Il était convenu que le PLR présente 3 candidats, l'Entente 2 et la gauche 2. Le PLR a finalement présenté 4 candidats, ce qui a eu pour effet de ne pas élire la socialiste Katia de la Baume, présidente sortante du Conseil communal, laissant la nouvelle commission uniquement masculine et

un peu moins représentative des courants politiques du Conseil communal. Jean-Daniel Bonjour a annoncé qu'il étudierait les possibilités de faire respecter le règlement communal, qui impose une parité de représentation politique dans ses commissions.

Même coup de théâtre pour l'élection de la présidence de la commission d'urbanisme: selon les accords, elle devait revenir au socialiste Stéphane Kay, mais c'est la PLR Aurélie Regamey qui a finalement été élue.

Ce fut donc un premier Conseil tendu pour le début de la législature à Savigny. C'est



La municipalité de Savigny avec la pasteur Annie Gerber et le préfet Cédric Alber

dans ce climat que les conseillers communaux et municipaux se sont ensuite rendus dans la grande salle du Forum afin de partager un apéritif dînatoire, pour peut-être se réconcilier ou peaufiner les

stratégies pour la suite, autour d'un verre de chasselas et de quelques polpettes de bœuf.

Texte et photo Fabian Rousseau

# Commune de Puidoux

En raison de la période caniculaire, chaque geste compte encore plus aujourd'hui !  
Préservez ensemble notre ressource en eau.

**Chaque geste compte, préservons-la ensemble !**

L'eau est une ressource essentielle à notre quotidien. Adoptons des gestes simples et responsables pour éviter le gaspillage et préserver cette richesse pour les générations futures.

**ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES AU QUOTIDIEN**

<p><b>ARROSER AVEC MODÉRATION</b></p> <p>Privilégiez l'arrosage tôt le matin ou tard le soir et évitez d'arroser les pelouses.</p>	<p><b>LAVÉ MOINS SOUVENT</b></p> <p>Lavez votre voiture dans une station de lavage ou avec modération.</p>	<p><b>DES DOUCHES PLUTÔT QUE DES BAINS</b></p> <p>Une douche consomme jusqu'à 5 fois moins d'eau qu'un bain.</p>	<p><b>ÉVITER LES FUITES</b></p> <p>Un robinet qui goutte peut gaspiller jusqu'à 120 litres d'eau par jour. Pensez à les réparer !</p>	<p><b>UTILISER LES APPAREILS À PLEINE CAPACITÉ</b></p> <p>Lave-linge et lave-vaisselle consomment moins d'eau et d'énergie s'ils sont pleins.</p>	<p><b>NETTOYER SANS JET D'EAU</b></p> <p>Privilégiez le balai plutôt que le tuyau d'arrosage pour nettoyer les extérieurs.</p>
--	--	--	---	---	--

**Préservez aujourd'hui pour demain**

En adoptant ces gestes simples, nous contribuons ensemble à la préservation de notre environnement et à la disponibilité de l'eau pour tous.

**PLUS D'ASTUCES POUR ÉCONOMISER L'EAU**

- Récupérez l'eau de pluie pour arroser vos plantes ou nettoyer vos extérieurs.
- Ne laissez pas couler l'eau inutilement (brossage des dents, rasage, vaisselle...).

# LE COURRIER

LAVAUX ORON JORAT

**Agrémentez votre table, carnotzet, etc... grâce aux sets de table de la Poya**

**Profitez de notre offre 50 sets de table à Fr. 35.-**

**Livraison comprise Fr. 25.- si vous venez les chercher à la rédaction**

**Commandez directement ici**

# MS SANITAIRE SARL SAVIGNY

Technique: Yvan Richard  
Administratif: Lionel Clément

**Travaux sanitaires et de chauffage**

**Rénovations Travaux d'entretien**

☎ 021 781 10 19 [www.msanitaire.ch](http://www.msanitaire.ch)

Chemin de la Sapinière 1 - 1073 Savigny - E-mail: [masson.sanitaire@bluewin.ch](mailto:masson.sanitaire@bluewin.ch)

Depuis 50 ans à votre service

**GARAGE DE SERVION**

1077 Servion • 021 903 24 58

Services et réparations toutes marques

**Venez déguster les vins de la région, les caveaux sont ouverts !**

**Spécial bambins**

**Le train de la ferme**

Parents, parrains/marraines, grand-parents, etc., venez vivre avec vos bambins, une expérience inoubliable. Au programme, déplacement en train, visite de la ferme et de ses animaux suivit d'un petit repas.

**Jeu 30 juillet**

Départ gare de Chexbres à 10h - Retour env. 13h30  
15 ans et +: CHF 35.- Enfants (7-14 ans): CHF 25.- (4-6 ans): CHF 15.- (0-3 ans): Gratuit

[www.lavaux-panoramic.ch](http://www.lavaux-panoramic.ch)

**OUVERTURE DES CAVEAUX ET BARS**

**Partez déguster les vins de Lavaux avec le Train du Caveau ou le Train de l'apéro jusqu'au 20 septembre**

[www.lavauxexpress.ch](http://www.lavauxexpress.ch)

**Heures d'ouverture des caveaux Rendez-leur visite !**

<p><b>Aran-Villette</b> Caveau des Vignerons Rue du Village 2   1091 Aran <a href="http://www.caveau-villette.ch">www.caveau-villette.ch</a> Ouverture: vendredi à dimanche de 17h à 21h</p>	<p><b>3 au 5 juillet</b> Domaine François Joly</p> <p><b>10 au 12 juillet</b> Domaine Sébastien Dance</p>
<p><b>Cully</b> Caveau des Vignerons Place d'Armes 16   1096 Cully 079 767 72 66   <a href="http://www.caveau-cully.ch">www.caveau-cully.ch</a> Ouverture: jeudi à dimanche de 17h à 21h</p>	<p><b>29 juin au 5 juillet</b> Domaine Fauquex</p> <p><b>6 au 12 juillet</b> Domaine Potterat</p>
<p><b>Grandvaux</b> Caveau Corto Ch. du Four   Pl. du Village   1091 Grandvaux 079 823 45 72   <a href="http://www.caveaucorto.ch">www.caveaucorto.ch</a> Ouverture: vendredi de 17h à 21h samedi et dimanche de 16h à 21h</p>	<p><b>3 au 5 juillet</b> Aurélien et Jacques Joly</p> <p><b>10 au 12 juillet</b> Domaine de La Crausaz, J. et M. Diserens</p>
<p><b>Eppesses</b> Caveau des Vignerons Ruelle du Vieux Bourg 2   1098 Eppesses 079 378 42 49   <a href="mailto:info@caveau-epesses.ch">info@caveau-epesses.ch</a> Ouverture: jeudi à dimanche de 17h à 21h</p>	<p><b>2 au 5 juillet</b> Didier Rouge</p> <p><b>9 au 12 juillet</b> Marina Bovard</p>



## Jorat-Mézières

# Un audit général des bâtiments communaux pour une meilleure planification

La commune de Jorat-Mézières est propriétaire de plus de 27 bâtiments, du patrimoine financier et administratif. Pour une commune de notre taille, ceci représente un volume important à gérer. Ce nombre important est dû notamment à la fusion des trois communes en 2016, puisque certains bâtiments officiels se retrouvent à double (églises, collèges, dépôts...).

En vue d'une planification des travaux d'entretien et de rénovations pour ces prochaines années, la Municipalité a décidé de soumettre ses bâtiments à un audit général.

### Quels bâtiments doivent être analysés ?

Sur l'ensemble des bâtiments, certains ont subi une rénovation complète il y a moins de 10 ans, et sont considérés comme en excellent état. Il s'agit notamment des collèges de Ferlens et de Mézières, l'auberge communale de Mézières, un immeuble locatif en PPE, la grande salle de Carrouge ainsi que la Maison de commune de Carrouge. Les refuges et autres petits bâtiments n'ont également pas fait l'objet d'une ana-

lyse. Au final, ce sont 14 bâtiments, ainsi que leurs annexes, qui ont fait l'objet de l'audit.

### Sur quoi porte l'audit ?

L'audit a porté sur les éléments essentiels pouvant caractériser l'état d'un bâtiment à savoir la maçonnerie, la charpente et la toiture, les façades, les installations techniques (électricité, sanitaire et chauffage), l'étiquette énergétique, la présence de matériaux polluants (amiante).

Le but de l'analyse fut de décrire l'état général de chaque bâtiment, d'en extraire les besoins en assainissements et rénovations. L'aspect financier n'a pas été intégré dans cette première approche, les coûts des interventions devront être chiffrés au cas par cas lors de la définition des travaux à réaliser.

### Réalisation et résultats

L'audit a été réalisé entre juillet 2025 et février 2026. Les analyses ont été menées par des entreprises spécialisées, sous la conduite d'un architecte. Un rapport détaillé établi par les entreprises pour chaque bâtiment dans leur domaine respectif est à la base d'un rapport complet donnant

une note globale (d'excellent à mauvais), ainsi qu'un degré d'urgence d'intervention.

Le bilan global apparaît comme correct à bon. Il fait état de 2 bâtiments notés comme excellents, 4 comme bons, 5 comme corrects, 2 comme médiocres et 1 comme mauvais.

Une liste des travaux urgents a également été établie et ces derniers, de moindre importance, seront planifiés dès cet été.

### La suite

L'analyse profonde du rapport d'audit va permettre à la Municipalité de planifier les

travaux de rénovation et d'assainissement en fonction de leur importance et des priorités tirées du rapport, des obligations légales (OIBT, Loi sur l'énergie, etc.) et de la capacité financière de la commune. A noter aussi que certains bâti-

ments sont classés en note 2 et que les projets devront être faits en coordination avec la DGIP.

L'ensemble de cette planification est en cours, en collaboration avec l'architecte, et le

résultat pourrait être présenté au Conseil communal d'ici la fin de l'année et débouchera sur un plan d'investissement général sur plusieurs années.

Grégoire Favre, municipal



## Festivités du 1<sup>er</sup> août – Utilisation des engins pyrotechniques

Tenant compte des plaintes reçues l'année dernière, la Municipalité estime utile de rappeler les bonnes pratiques quant à l'utilisation des engins pyrotechniques.

- Selon leur catégorie, l'achat d'engins pyrotechniques est limité à l'âge indiqué sur les emballages.
- Les engins pyrotechniques ne sont pas des jouets: ils peuvent en effet occasionner de graves blessures, telles que brûlures, pertes auditives, pertes d'un œil ou de doigts, ou causer des incendies.
- La mauvaise utilisation de ces engins peut engager la responsabilité civile des parents.
- Les mineurs peuvent également faire l'objet de poursuites pénales dès 10 ans pour toute lésion corporelle

ou dommage à la propriété.

### Quand et où les allumer:

Le 1<sup>er</sup> août, sur le site des festivités de la commune, dans l'emplacement prévu.

Ils sont toutefois tolérés le 31 juillet, mais sur des zones ne présentant aucun risque pour des tiers. Donc non autorisés à proximité immédiate d'habitations, des prairies sèches, forêts ou cultures agricoles.

L'allumage des feux d'artifice qui dérangent les voisins peut être sanctionné pour trouble de l'ordre public.

### Petit rappel d'articles du Règlement communal de police

#### Art. 67: Police du bruit

1. Il est interdit de faire du bruit sans nécessité.
2. Chacun est tenu de prendre les précautions requises par les circonstances pour

éviter de troubler la tranquillité et le repos d'autrui, notamment au voisinage des hôpitaux, des cliniques, des écoles et des lieux où se déroule une cérémonie funèbre ou religieuse.

#### Art. 68: Repos public

1. Tout bruit de nature à troubler la tranquillité et le repos d'autrui est interdit: a. entre 20h et 7h, ainsi que les jours de repos publics tels que définis à l'article 87 du présent règlement; b. entre 12h et 13h ainsi que le samedi, avant 8h et après 18h.
2. La présente interdiction comprend les tondeuses, les débroussailluses, les scies électriques, et tous engins bruyants et susceptibles de gêner le voisinage.

Pierre Jordan, municipal

Degré	Mesures envisageables par les autorités (communes / Canton) en matière de feux d'artifice et feux de joie	Consignes de comportement (population)
1 Faible	Allumage possible, dans le respect des dispositions légales (notamment distance à la forêt) et en présence d'un concept de sécurité adéquat	Ne faire des grillades en forêt et à proximité qu'aux endroits prévus à cet effet. Surveiller sans cesse les feux de grillade et éteindre immédiatement les flammèches.
2 Limité	Allumage possible, dans le respect des dispositions légales (notamment distance à la forêt) et en présence d'un concept de sécurité adéquat.	En forêt et à proximité, les places à feu fixes (sur sol bétonné) peuvent être utilisées avec la plus grande prudence aux endroits désignés par les autorités. Pas de feu en cas de vent fort.
3 Moyen	Interdiction de tirs aux particuliers. Les manifestations prévues par les communes et les organisateurs privés ne sont pas soumises à l'interdiction aux conditions ci-dessous, dans le respect des dispositions légales (notamment distance à la forêt) et en présence d'un concept de sécurité adéquat. Feu d'artifice: - Artificier en possession d'un permis professionnel (FWA ou FWB) - Feux tirés depuis les lacs et au-dessus de la limite de végétation Feu de joie: - Communes - Privés ayant reçu une autorisation communale	De manière générale, pas de feu en plein air, y compris pour les professionnels.
4 Fort	Interdiction totale	Pas de feu en plein air, y compris pour les professionnels.

Quelle que soit le niveau de danger, la génération de flammes ou le travail par point chaud est à limiter au strict nécessaire en forêt et à proximité. Les instructions des autorités et les restrictions en lien avec d'autres thématiques que le risque d'incendie doivent en tout temps être respectées. Une attention particulière doit être accordée aux mégots de cigarettes et autres allumettes, lesquels ne doivent jamais être jetés au sol.



## Formation premiers secours « massage cardiaque avec défibrillateur » – BLS-AED

En regard aux formations premiers secours proposées sur le territoire communal, la Municipalité constate avec satisfaction un franc succès auprès de la population de Jorat-Mézières et s'en félicite.

Elle a donc décidé de reconduire l'offre comme suit:

**Type formation: BLS-AED complet de 4h, validée par un certificat BLS-AED-SRC, valable 2 ans et reconnu par le Swiss Resuscitation Council SRC (pas valable pour les cours obligatoires du permis de conduire)**

**Objectif général:** A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable, en attendant les secours professionnels, de maîtriser les gestes de base de la réanimation cardio-pulmonaire chez les adultes, les enfants et les nourrissons, en conformité avec les recommandations internationales. Cette formation permet de devenir Premier Répondant (First Responder)

Public cible: Toute personne, dès l'âge de 12 ans

Date 2026 11 novembre

Dates 2027 10 mars, 2 juin et 10 novembre

Horaire: De 18h à 22h

Lieu: Salle des Enfants Bourgeois à la route de la Croix-d'Or 6, à 1083 Mézières VD

### Inscription:

Via le site [www.jorat-mezières.ch](http://www.jorat-mezières.ch) / Cadre de vie / Santé, soins / Formation premiers secours



### Tarif:

**Habitant de Jorat-Mézières: formation OFFERTE** tous les 2 ans. Non résident de la commune: Fr. 90.- par personne. Toute absence non excusée au minimum 48h à l'avance sera facturée (Fr. 90.-)

### Formateur:

SwissMed Solutions SA, [www.swissmedsolutions.ch](http://www.swissmedsolutions.ch), m Christophe Roulin, [christophe@swissmedsolutions.ch](mailto:christophe@swissmedsolutions.ch)

### Quelques chiffres

- Dans le canton de Vaud, chaque jour, **2 personnes** sont victimes d'un arrêt cardiaque;
- Seule **1 personne sur 20** survit;
- Plus de **70 %** de ces arrêts cardiaques se produisent à domicile, généralement durant la journée;
- Une ambulance met en moyenne **13 minutes** pour arriver sur place, un « premier répondant » 5!

→ Vous avez 18 ans révolus et avez suivi le cours BLS/AED reconnu SRC complet? ... alors n'hésitez plus, devenez Premier Répondant. Informations sous: [www.vd.ch/first-responders](http://www.vd.ch/first-responders)

**Six défibrillateurs sont à disposition en cas d'urgence cardiaque sur le territoire communal**

Informations sous: [www.jorat-mezières.ch](http://www.jorat-mezières.ch) / Cadre de vie / Santé, soins / Défibrillateurs

**MARCHÉ CONCLU**  
VOTRE ANNONCE AU MOT

**Immobilier - A louer**  
à Porto-Vecchio, Corse du Sud  
Appartements de vacances  
(2 à 8 personnes)  
Dr J. Gloor 021 907 86 31



**MARCHÉ CONCLU**

VOTRE ANNONCE AU MOT

**Tout est simple**

Inscrivez votre annonce aux mots sur notre site, [www.le-courrier.ch](http://www.le-courrier.ch) et cliquez la rubrique «**Marché Conclu**» ou l'onglet «**Petites Annonces**».

En quelques clics, votre annonce paraîtra dans l'édition du jeudi suivant ou à la date de votre choix.

Parution à **26'000 ménages**.  
Paiement sécurisé. **Fr. 2.- le mot.**

**Dernier délai:**  
**Dimanche pour le jeudi suivant**

**Achat automobiles**  
Uniquement modèles récents

Déplacement à domicile  
Paiement comptant

**Pascal Demierre**  
078 609 09 95  
[www.autoromandie.ch](http://www.autoromandie.ch)

**Ouvrier indépendant**  
propose ses services à la demande

- Débroussaileuse
- Tonte de pelouse
- Taille de haies

**076 262 06 90**

**École Orange**  
Yoga et reconnexion à soi

**Cours de Yoga**  
depuis chez toi ou en présentiel

Tonifier - assouplir - se détendre

Lundi 18h30 et 19h45 à Moudon  
Jeudi 18h30 à Ropraz

*Ta séance d'essai gratuite*

[www.ecole-orange.ch](http://www.ecole-orange.ch)

**Electricité Téléphone**    **Dépannage**    **Sanitaire Installation**

- Courant fort
- Courant faible
- Détartrage ch-eau
- Débouchage conduite

**Pascal Troyon**  
1610 Châtillens • 1699 Porsel  
Tél 021 907 79 23 • Natel 079 449 82 60

**KLT**  
Transports - Terrassement - Démolition

Ch. Des Planches à Michoud 12  
1072 Forel (Lavaux)

contact@kltt.ch  
079 637 80 14

**CARROSSERIE GOLAY SA**

Route de l'Industrie 37 - 1072 Forel (Lavaux)  
Tél. 021 781 20 18 - [www.carrosserie-golay.ch](http://www.carrosserie-golay.ch)

**NEW TOYOTA RAV4 4x4**

**GARANTIE TOYOTA RELAX**  
JUSQU'À 15 ANS DU VÉHICULE

DISPONIBLE EN VERSION HYBRIDE ET HYBRIDE RECHARGEABLE




RAV4 Premium AWD PHEV, 309 ch, 1,6 l/100 km, 13,4 kWh/100 km, CO<sub>2</sub> 36g/km, eff. éner. C. Activée lors du service, la garantie et assistance Toyota Relax est uniquement valable sur les véhicules de tourisme Toyota jusqu'à 15 ans ou 250'000 km (selon première éventualité) à compter de la date de début de validité de la garantie constructeur. La durée de garantie Relax dépend de l'intervalle d'entretien prévu pour le véhicule. Vous trouverez des informations détaillées dans les dispositions applicables en matière de garantie sur [toyota.ch](http://toyota.ch).

**ESCAPE ROOMS**

**42ND STREET**  
[WWW.42NDSTREET.CH](http://www.42ndstreet.ch)



**Garage de la Petite Corniche Michel Delessert SA**  
Route de la Petite Corniche 5 - 1095 Lutry  
021 791 52 65 - [info@toyota-lutry.ch](mailto:info@toyota-lutry.ch)  
[www.garage-petite-corniche.ch](http://www.garage-petite-corniche.ch)



**Garage Petite Corniche Lutry**  
Official Car Partner

**Atelier Décoration En Face**

Christian Gillieron, tapissier-décorateur et Océane, sa collaboratrice sont toujours heureux de vous recevoir

Grand-Rue 5 - 1083 Mézières  
079 358 35 28 - 021 903 28 41  
[www.atelier-enface.ch](http://www.atelier-enface.ch)

Oron

# Palézieux-Gare pose la première pierre de La Clé des Champs

Vendredi, promoteurs, élus et mandataires se sont réunis sur les lieux du futur quartier de la Sauge, pour célébrer la pose de la première pierre. Un moment symbolique qui marque le début d'un chantier qui va remodeler le visage des environs.

Le plan de quartier de la Sauge, dont l'histoire remonte à 2005, a connu bien des rebondissements avant d'aboutir. Mais les ambitions pour ce secteur sont en réalité bien plus anciennes. Dans les années 1960, Palézieux s'imaginait déjà un tout autre destin, avec une autoroute reliant Châtel-Saint-Denis à Puidoux et jusqu'à 16'000 habitants attendus. «La crise pétrolière mit un coup d'arrêt à ces projets», rappelle Olivier Sonnay, syndic d'Oron. Les décennies suivantes apportèrent leur lot d'obstacles: après la crise de l'or noir, celle de l'immobilier, puis la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et la demande cantonale de densification autour de la gare. C'est finalement en 2023 que le dernier plan de quartier a été validé, ouvrant la voie à un projet qui prévoit désormais quelque 1100 habitants sur un périmètre inchangé depuis 1990.

## Vingt ans de patience

Olivier Sonnay n'a pas caché l'émotion du moment vendredi en fin de matinée. Entré en fonction il y a quatorze ans, on lui avait alors remis le dossier en lui glissant

qu'il serait bientôt terminé: «La notion de bientôt en aménagement du territoire ne veut vraiment rien dire», a-t-il souri, avant de saluer la collaboration de longue haleine avec les deux maîtres d'ouvrage, Next Immobilier et Halter AG.

Au-delà du logement, le projet intègre un EMS, un centre médical de plus de 1200 m<sup>2</sup>, des structures d'accueil pour la petite enfance, des commerces de proximité et des espaces publics ouverts à tous. Le syndic a tenu à rappeler l'ambition plus large du développement de Palézieux-Gare, avec un milliard de francs d'investissements attendus ces prochaines années entre la commune, les CFF et les acteurs privés.

## Un chantier à 59 sondes géothermiques

Sur le terrain, les travaux ont en réalité déjà commencé.



Les forages géothermiques débuteront fin juillet, une fois les modèles numériques du terrain affinés

Gaëtan Robert, chef de projet exécution chez Halter AG, explique que deux forages, de test géothermique, ont été réalisés cette semaine afin de vérifier que le terrain correspond aux hypothèses de départ. «On lance les modèles numériques, on les fait tourner deux semaines, et on affine les

longueurs de sonde en conséquence», précise-t-il. Au total, 59 sondes géothermiques, d'une profondeur comprise entre 220 et 300 mètres, alimenteront en chaleur les quelque 500 logements répartis dans une trentaine de bâtiments, chacun fonctionnant de manière indépendante.

Ce choix énergétique, combiné à des panneaux solaires, implique le recours à des planchers chauffants, mieux adaptés aux faibles régimes de température de la géothermie. Une évolution que le syndic d'Oron a rappelée: «Là où les études de 2012 préconisaient des chaudières à gaz, le règlement du

nouveau plan de quartier interdit désormais toute énergie fossile». Du côté du sous-sol, les analyses géotechniques réalisées en amont, soit quelque 80 sondages, ont confirmé la présence de moraines de fond solides, permettant des fondations superficielles sans recours à des pieux. La nappe phréatique est absente, le site étant situé sur une butte aux sols limoneux, argileux et peu perméables.

## Un pic à 150 ouvriers

Ce lundi, les terrassements démarrent. La terre végétale sera mise de côté et stockée sur la parcelle durant toute la durée du chantier, pour être réutilisée lors des aménagements extérieurs. Cinq grues et deux centrales à béton seront installées, ces dernières permettant de produire le béton directement sur place et de limiter les transports. Au plus fort du chantier, jusqu'à 150 personnes pourraient travailler simultanément sur le site, entre maçons, maîtres d'états secondaires et techniciens.

Texte et photo Thomas Cramatte

## La chronique de Denis Pittet

# Savigny refuse une zone 30 km/h

Il y a une nouvelle qui est largement passée inaperçue, me semble-t-il. Pourtant c'est une bombe à l'échelle suisse, un truc inimaginable par les temps qui courent. Une commune de la couronne lausannoise a... refusé une zone 30km/h! Cela paraît impossible à croire tant c'est inhabituel. Cette commune hors norme se nomme Savigny et la décision date du 22 juin dernier, lorsque le Conseil communal a refusé à la Municipalité un crédit supplémentaire de 151'140 francs (quand même) pour établir cette zone à la route de la Roche. Il faut dire que la commission chargée de l'étude du préavis avait dit «non» ainsi que la commission des finances. Ça fait beaucoup contre un projet et malgré un rapport de minorité resté sans effet.

Un peu d'histoire. Les premières zones 30 datent de 1989 en Suisse. Les critères étaient «stricts». Je me souviens parfaitement bien qu'à l'époque, on découvrirait parfois avec étonnement ces zones encore totalement dis-

crètes et surtout distribuées sur les plus petites rues possibles. Après un premier assouplissement en 2001, les zones se sont multipliées et – osons le mot – systématisées par effet d'imitation. «Tiens tu as pu mettre une zone 30 ici, alors je vais en mettre une dans ma commune» a dû être un dialogue souvent répété entre municipaux, mais pas que, car chacun a fini par estimer qu'il avait droit à sa zone. Puis un nouvel assouplissement légal est apparu en 2023 et depuis, c'est une orgie de zones 30 km/h dont on se demande encore si certaines reposent réellement sur une nécessité. L'homme étant un génie créateur, il a ajouté aux zones les gendarmes couchés, les potelets, les rétrécissements, j'en passe et des meilleurs. A cela s'ajoutent les 30 km/h de nuit et les zones 20 km/h. Après cette description pleine d'entrain, on peut donc se demander comment et pourquoi Savigny a refusé ce qui paraît comme une mode et une évidence partout ailleurs? (Il existe quelques exceptions malgré tout).

On notera que pour se rattraper de cette méchante décision, le Conseil a immédiatement adopté dans la foulée et pour sa bonne conscience un amendement demandant à la Municipalité de trouver d'autres moyens pour sécuriser cette route des Roches sans user de limitation de vitesse. On notera aussi que visiblement cela ne plaît pas à tout le monde qu'un conseiller puisse siéger en même temps à la commission d'urbanisme et à la commission des finances. En gros tu ne dois pas être juge et partie. La Muni devra répondre à cela.

Cette affaire de la route des Roches date déjà de plusieurs années. A lire les documents et rapports liés au sujet, on ne sent pas une urgence déterminante. Un jeune père et son gosse rencontrés sur place n'en faisaient pas une affaire d'Etat. 162 ménages sur 292 ont répondu à un sondage sur la question en 2024. 62% ont demandé des aménagements «modérateurs mais pas plus que nécessaire». Une étude, dont on ignore le coût, a aussi été menée en 2025. Bref. Pas

d'urgence et hâte-toi lentement résonnent un peu en guise d'explication.

Une petite réflexion finale: les places de parc dans la zone du Forum sont désormais réglementées; le radar c'est tous les jours ou presque; les 60 km/h s'allongent comme par miracle. Les demandes de zones 30 reviendront tôt ou tard. Savigny perd insidieusement son statut de village. C'est désormais un village urbain qui oublie peu à peu de son âme.



Denis Pittet, journaliste



## Paudex

# Travaux à la route de la Bernadaz

Le Conseil communal de Paudex a validé à l'unanimité, le 26 mars 2026, le projet de sécurisation de la route de la Bernadaz et sa mise en zone 30km/h. Ce projet, destiné à renforcer la sécurité des piétons et améliorer la qualité de vie des riverains, n'a fait l'objet d'aucune opposition, ni de la population ni des services cantonaux.

Les travaux se dérouleront du 13 au 17 juillet 2026, pendant les vacances scolaires afin de limiter les perturbations. Deux interventions nocturnes sont prévues entre le 13 et le 15 juillet, de 22h à 5h, pour la réalisation de marquages au sol et la coloration de plateaux surélevés.

Le chantier entraînera ponctuellement des mises en impasse de certains tronçons ainsi qu'une fermeture complète au trafic de transit.

Une signalisation temporaire sera mise en place par la Police et le service de la voirie afin d'assurer la sécurité et de guider les usagers.

Par ailleurs, le trottoir situé sous le tunnel de la Bernadaz sera également rénové. Selon l'avancement des travaux, une circulation alternée ou des déviations pourront être instaurées.

La Municipalité remercie les usagers pour leur compréhension et leur patience face aux nuisances temporaires engendrées par ces aménagements destinés à améliorer durablement la sécurité routière, notamment pour les piétons et les enfants.

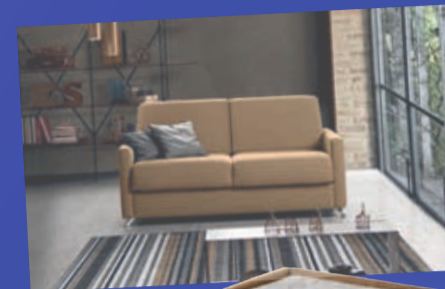
La Municipalité de Paudex

**MULTI  
LITS**

**SOLDES** Jusqu'à **-50%**  
La qualité à prix **CASSÉS!**

**Exemples selon stock disponible :**

Canapé-lit AMBROGIO 140 cm matelas ENGEL tissu cat.X		1'790.-	<del>2'275.-</del>
Canapé-lit JOKER 140 cm matelas ENGEL tissu Beyonce <b>EXPO</b>		1'990.-	<del>2'829.-</del>
Matelas ONDULA mousse déhoussable	90/200cm	390.-	<del>520.-</del>
Matelas SUPERBA LUGANO medium ou firm	160/200cm	1'990.-	<del>4'020.-</del>
Matelas DIROY SEASON medium	140/200cm	950.-	<del>1'390.-</del>
Sommier ROBUSTA EVOLUTION à 2 moteurs	80 ou 90/200cm	1'090.-	<del>1'890.-</del>
Sommier ROVIVA BALANCE fixe <b>EXPO</b>	90/200 cm	590.-	<del>1'060.-</del>
Lit SERINO hêtre massif avec tête de lit ARDESIA	180/200 cm	790.-	<del>1'420.-</del>
Lit poutre KANSAS chêne massif	160/200cm	1'890.-	<del>2'265.-</del>



Boulevard de Grancy 14 | 1006 Lausanne | 021 617 39 40 | multilits.ch

Attention!! Accès par l'avenue d'Ouchy pendant les travaux de la gare



**Au cœur du samedi!**  
Fraîcheur, saveurs, bio, animations et bien plus encore.

**PIQUE  
GÉANT LUTRY  
NIQUE**

2025 **vendredi  
5 sept. 18h**

Venez avec votre pique-nique, verres, assiettes, nappes, bougeoirs ou autres!  
Grillades non autorisées

**CONCOURS**

Le 1<sup>er</sup> septembre tirage au sort de 3 paniers... parmi les inscrits

Un vigneron sera sur place pour apaiser votre soif et faire découvrir son vin!

Animations enfants et musicale  
Annulé en cas de pluie



**SD**  
Société de Développement LUTRY



Inscription sur notre site



**Rudin Art Gallery Cully**

Rue Davel 1 - 1096 Cully (entre le Raisin et le Major Davel)

**JEROME RUDIN**



Vernissage le 2 juillet 2026 de 17h à 20h  
où il dédicacera son livre

Exposition du 1 juillet au 30 septembre 2026  
du jeudi au samedi de 15h00 à 18h00

Jérôme Rudin 079/ 812 32 19 - jerome.rudin@gmail.com

Avec le soutien de

**Rudin Immobilier**  
Courtage et Gérance

Lutry

# Une partie du vignoble lutryen a vécu une folle semaine

Du 24 au 27 juin, les domaines du Chaney, du Clos-des-Cloîtres et de Bory ont accueilli la 9<sup>e</sup> édition de la Folle Semaine. Festival musical et artistique où le swing, le rockabilly, le Reggae, la folk, le funk, la musique du monde et tant d'autres styles musicaux font danser les vignes de Lavaux.

La vue à couper le souffle

Derrière les beaux événements, il y a souvent des histoires à raconter et de jolies anecdotes et la Folle Semaine ne déroge pas à cette règle. Tout commence en 2016 avec la rencontre entre Olivier Rouge, du Domaine de Bory et Yannick Cochand. Rapidement, les deux hommes s'entendent très bien et partagent l'amour de la musique, du théâtre et de la scénographie. «Avec Yannick, on aime les choses hors du temps et nous avons un vignoble et un paysage magnifiques, il faut profiter du coucher de soleil et de la vue sur le lac», mentionne Olivier Rouge, président de l'association de la Folle Semaine.

Puis Yannick Cochand fait la connaissance de Robins, Béninois qui travaille pour un vigneron de la région et donne des concerts sur les quais à Lutry avec la fanfare des Amis du Bénin. Les deux hommes sympathisent et Robins contacte Yannick lorsqu'une fanfare du Bénin se retrouve en Suisse, mais sans concert, à la suite d'une annulation. Il s'est avéré qu'il s'agissait du Gangbé Brass Band, le plus grand brass band du Bénin. «A partir de ce moment, une chaîne de solidarité s'est créée. Les artistes ont été logés chez Daniel Bühlmann, vigneron de la commune de Lutry. On s'est ensuite organisé pour monter un concert acoustique au Domaine de Bory.



La belle ambiance à la Folle Semaine



Mark Kelly



Catherine d'Oex présente Mark Kelly



Junior Tshaka

L'année suivante, on a fait un concert avec Patrick Cabré, mais cette fois-ci amplifié. C'était une forme éclatée du festival que l'on connaît aujourd'hui», explique Yannick Cochand.

## Des artistes au rendez-vous

Depuis maintenant quatre ans, la performeuse Catherine d'Oex présente les soirées en duo avec Patrick Cabré. L'idée est née au détour d'une discussion avec Yannick Cochand, et surtout de l'envie d'avoir un personnage décalé pour la Folle Semaine. C'est ainsi que «On a une image très conservatrice du vigneron et on a un côté décalé avec le festival. Mais quand on y regarde de plus près, il est fier de présenter son travail et son vin et je suis fière de présenter les soirées. Donc, on est tous fiers ensemble. Le monde rural, celui de la nuit et les musiciens de différentes origines se côtoient à la Folle Semaine et au lieu de dresser des murs, on crée des ponts», s'enthousiasme Catherine d'Oex.

L'amitié est véritablement la pierre angulaire de la Folle Semaine. Junior Tshaka, qui était présent sur la scène jeudi soir, connaît bien Yannick Cochand. A la sortie de son concert et malgré la chaleur, le chanteur était très content. «On a toujours du plaisir à aller où

on nous demande et à rendre possible ce genre de soirée. C'est aussi très professionnel au niveau de la technique: quand on voit le lieu, il n'y a pas eu de problèmes et ça, c'est appréciable pour nous. C'était une longue journée chaude, mais on aime ça et être entre potes, c'est un vrai cadeau».

## Un avenir prometteur

Cette année, la scénographie était un peu moins présente sur les différents sites, mais pour une bonne raison. L'été prochain, à l'occasion de la 10<sup>e</sup> édition du festival, un joli projet verra le jour.

Au niveau du comité, il y a également des renforts qui sont arrivés avec la présence de Camille Rouge et Victoria Mingard. «J'ai particulièrement du plaisir à voir que le festival se régénère et que la relève arrive. La jeunesse c'est important», soulève Yannick Cochand.

Le festival à but non lucratif n'a pas comme objectif de grandir; ils souhaitent rester un festival intimiste, dans des lieux improbables. «Dites-le à tout le monde, mais que ça reste entre nous», conclut Yannick Cochand.

Texte et photos Justine Brand

## Viticulture

# 2<sup>e</sup> au Mondial du Chasselas



Les Fils Rogivue, qui ont repris le domaine familial à Chexbres en 2004, se sont vus attribuer une très belle deuxième place au 15<sup>e</sup> Mondial du Chasselas qui se tenait à Aigle fin mai.

Parmi plus de 700 crus sélectionnés, l'AOC St-Saphorin «Les Fosses», a été sélectionné pour la deuxième année consécutive parmi les 17 vins nommés pour la finale. Placés 4<sup>e</sup>

avec leur millésime 2024 lors du concours précédent, Benoit et François Rogivue commentent dans leur communiqué «Cette régularité dans un concours d'un tel niveau représente une grande fierté pour notre jeune domaine et récompense le travail accompli depuis notre reprise.»

La rédaction



De la région.  
Pour la région.

20 Ans Migros Vaud

MIGROS

VIENNENT  
DE PAS LOIN

**MIGROS**  
En fait plus pour le canton de Vaud.



Si **BON** et  
de la **RÉGION**

**20%**  
**7.95**  
au lieu de 9.95



Apéro mixte «De la région.»  
145 g, (100 g = 5.48)

**25%**  
**3.55**  
au lieu de 4.75



Mozzarella de bufflonne  
«De la région.»  
150 g, (100 g = 2.37)

**20%**  
**6.65**  
au lieu de 8.35



Chipolatas de porc  
«De la région.»  
en emballage spécial, 10 pièces,  
350 g, (100 g = 1.90)

Offres valables du 2.7 au 8.7.2026, jusqu'à épuisement du stock.  
Société coopérative Migros Vaud.

**MIGROS**

De la région.  
Pour la région.

20 Ans Migros Vaud

MIGROS



Pully Live Festival

# Le festival a trouvé son rythme

© DAL-photos / David Wägli

Comme chaque année sans pluie, bien qu'on en aurait bien supporté un petit peu... Il a fait bien chaud!

Du mercredi 24 au samedi 27 juin a eu lieu le deuxième Pully Live Festival sur le quai Milliquet, à Pully au bord du lac, un site connu pour s'y baigner et pour prendre le bateau.

Une belle sélection d'artistes internationaux et un peu plus locaux se sont succédé

entre la scène off gratuite et la scène principale, Ricky Martin, Carolina Alves, Joya Marleen, Boy Georges, Jason Derulo, et encore Soleroy... Mais aussi la soirée de vendredi réservée aux DJ avec Jayjay and Friends, Paloma, Ofenbach, Kaytrana...

Ce qu'on peut dire certainement sans se tromper c'est que cette année le festival a trouvé un public, l'affluence y a été plus importante, notam-

ment pour le concert de Ricky Martin le mercredi soir, plus de 5000 spectateurs enthousiastes selon les organisateurs, et pour celui de Boy Georges le jour suivant bien rempli aussi.

Souhaitons une belle continuation à ce jeune festival qui a certainement de belles ambitions d'expansion.

David Wägli



1



2



3



4



5



6



7



8

**Légendes :** 1 Heure dorée comme disent les photographes sur le site du festival, un public présent et actif - 2 Boy Georges, la star anglaise des années 80, né près de Londres est venu nous chanter ses plus grands tubes de Karma Cameleon à Do you really want to hurt me... Un retour aux années 80 - 3 Joya Marleen une guitariste de talent, Suisse de 23 ans venant de St-Gall a enflammé la scène principale avec ses guitares et son orchestre - 4 Lisa Oribasi chanteuse suisse qualifiée de « Hippié moderne » à enchanté les quelques spectateurs de la scène off en ouverture du festival, avec sa guitare, sa guimbarde et accompagnée d'une amie bassiste - 5 Jayjay & Freinds un DJ et ses amies venant de UK - 6 La joie de public plus de 5000 personnes, selon la direction du festival, pour ce soir là - 7 Tobias Jensen est un auteur-compositeur suisse-danois présent sur la scène off du festival - 8 Après son passage remarqué au « Into The Com » l'an passé, voici Caroline Alves au PLF en 2026.



Savigny

# La Branche : une école, des ateliers et un lieu de vie

*L'Association La Branche est un établissement socio-éducatif qui accueille 150 résidents adultes, enfants et adolescents scolarisés à Mollie-Margot, sur la Commune de Savigny.*

Claude Berger, président de l'Association, et Philippe Delbrouck, directeur-général, nous expliquent les origines de cette institution, son développement, ses activités actuelles et ses défis. La Branche accueille des personnes vivant avec une déficience intellectuelle et des troubles associés du comportement.

## Fondée en 1961

«Fondée en 1961, l'association s'est établie sur l'ancien domaine agricole de La Branche (35 hectares), entre Savigny et Mollie-Margot. En 1962, elle a acquis le domaine avec les deux fermes» rappelle Claude Berger. L'Association est actuellement financée à 100% par le canton de Vaud et perçoit des recettes provenant de ses activités commerciales et de dons de personnes privées. C'est le canton de Vaud qui place les résidents.

## Une belle mission

La mission est claire : accompagner et soutenir le développement des résidents, en préservant leur qualité de vie. On leur propose un lieu de vie, avec une formation, du travail ainsi qu'une école. Cette mission s'inscrit dans le cadre légal défini par les statuts (principes et valeurs), la charte et les outils d'accompagnement du handicap reconnus. «Outre les personnes présentant une déficience intellectuelle et des troubles associés, La Branche accueille aussi des personnes diagnostiquées TSA (troubles du spectre de l'autisme)» indique Philippe Delbrouck. Les résidents ne peuvent pas vivre seuls et ont besoin d'une aide quotidienne (hygiène, alimentation, repères, rythme de vie).

## Un petit village

La Branche est comme un petit village avec 11 maisons d'habitation pour les résidents, une école d'enseignement spécialisé, un internat pour les mineurs, un centre de jour, des ateliers artisanaux, une ferme,

un bassin thérapeutique, un restaurant, une grande salle de spectacles, une petite épicerie et un bâtiment administratif. Tout le site est ouvert au public.

La Branche héberge 125 résidents adultes, 27 enfants et adolescents scolarisés (10 vivent sur le site), et 20 personnes présentes en journée. Philippe Delbrouck précise : «Pour accompagner nos bénéficiaires de manière professionnelle chaque jour, nous avons 450 collaborateurs-trices (270 équivalents temps plein) : éducateurs, maîtres socio-professionnels, enseignants, infirmiers, stagiaires, staff administratif et jeunes en formation». Chaque résident peut choisir ses activités en connaissance de cause et/ou avec les conseils de ses éducateurs.

## Nombreuses activités

L'institution propose plusieurs ateliers de travail artisanal ou d'occupation avec diverses fabrications : cahiers, objets en bois, bougies, tissus, bijoux, tisanes et bricolages. En plus, il y a la boulangerie, les produits de la ferme (lait, fromages, yogourts, œufs) et la vente de plantons. Ces produits sont consommés par les résidents et vendus à l'épicerie. Certains résidents travaillent à la ferme et aux jardins. Les résidents se voient proposer de nombreux loisirs et un programme culturel. L'année est rythmée de fêtes bien organisées auxquelles les bénéficiaires sont très attachés : activités sportives, soirées d'animation, jeux et bricolages, raquette en hiver, etc. La grande

salle de 200 places accueille des spectacles et concerts. Des sorties sont aussi organisées.

## Plusieurs collaborations

La Branche s'efforce de créer des collaborations avec les partenaires locaux dans le but de maintenir une ouverture sociétale et de proposer des activités à but inclusif à ses résidents. Elle participe au Festival du film d'animation de Savigny et accueille chaque année le Festival du film vert. Elle propose ses créations artisanales et ses produits qu'elle cultive (légumes et fruits bio) dans divers marchés locaux, ce qui favorise sa visibilité. Sa présence sur les marchés de Pully, de Lausanne (de Noël) et de

Montreux cet hiver, permet aux résidents et leurs éducateurs de valoriser l'image de La Branche avec leurs produits proposés directement aux intéressés.

## Nombreux défis

Les défis de l'accompagnement sont nombreux en regard des multiples profils des bénéficiaires et des objectifs pris en compte : «Elaborer un projet de vie pour chaque résident, favoriser l'inclusion, l'autodétermination, la mixité, le bien-être, les apprentissages professionnels, les occupations et la participation à la vie sociale. Pour les aînés, une attention est portée sur les problématiques spécifiques des personnes vieillissantes. Pour des situations

complexes, des microstructures ont été créées» explique Philippe Delbrouck. A cela s'ajoute la recherche de fonds, notamment pour la rénovation des bâtiments et autres investissements non pris en charge par le canton.

Texte et photo Jean-Louis Emmenegger

## www.labranche.ch

vente en ligne de produits artisanaux  
Tél. 021 612 40 00

## Epicerie

(021 612 41 30; epicerie@labranche.ch)  
ouverte Lu-Ve 9h-18h; Sa 10h30-14h00  
et 14h30-16h30

## Programme des événements de La Branche ouverts au public : \* à 17h

- 23 juillet\***  
Concert « Les Oiseaux de trottoir » (musiques du monde)
- 25 juillet\***  
Spectacle d'arts du cirque « On avait dit qu'on se touchait pas »
- 30 juillet\***  
Concert « Balkan O'Clock » (chants balkaniques)
- 13 août\***  
Concert « Jazzbox » (jazz traditionnel)
- 16 août\***  
Spectacle d'arts du cirque « Playground », un spectacle participatif où la scène devient un terrain de jeu inclusif
- 19 sept. à 16h**  
Spectacle de danses, chants et musiques flamenco « La Cueva Flamenca »
- 28 nov. à 16h**  
L'événement-phare de 2026 : le pianiste virtuose de jazz et de l'improvisation Moncef Genouf donnera un concert exceptionnel en solo



Claude Berger et Philippe Delbrouck devant l'entrée de l'épicerie de La Branche

Publicité



**Nous, les aveugles, voyons autrement. Par ex. avec les oreilles...**

L'autonomie au quotidien, aussi grâce à vos dons : ucba.ch



**UCBAVEUGLES**

Union centrale suisse pour le bien des aveugles

## Lutry

Conseil communal du 22 juin

# La gestion et les comptes 2025 unanimement approuvés, mais une rémunération amendée pour la prochaine Municipalité

Cinq ans, une soixantaine de préavis. La législature 2021-2026 du Conseil communal de Lutry s'est refermée le 22 juin sur les comptes et la gestion 2025, la fixation des indemnités de la Municipalité et du Conseil, sans oublier un postulat sur l'accueil parascolaire.

La séance a débuté par les communications du bureau. On note à ce titre deux démissions. Axel Kuonen, élu UDC depuis près de deux décennies, a annoncé son départ suite à son déménagement, mais aussi par une certaine lassitude face à des séances qu'il a qualifiées de parfois interminables et à l'évolution de l'ambiance au sein du Conseil. Denis Richter, élu en 2021 sous les couleurs des Verts et indépendants, aujourd'hui seul Indépendant, a pour sa part démissionné avec effet immédiat pour des raisons de santé. Il est remplacé par Luc Jeanneret.

## Rapport de gestion et comptes 2025

Le premier préavis de la soirée relatif à la gestion pour l'exercice 2025 n'a pas fait débat. La commission de gestion a notamment relevé dans son rapport sa satisfaction concernant le suivi de ses vœux antérieurs et des textes (motions, postulats, interpellations) renvoyés à la municipalité, et «*a pu constater l'excellent fonctionnement de l'ensemble de l'administration communale et de ses services.*» Le rapport de gestion a été approuvé à l'unanimité, soit 73 votants et l'ensemble des réponses municipales aux vœux de la commission ont été adoptées par le conseil communal.

Les comptes 2025, présentés par Guy Wolfensberger, président de la commission des finances, affichent pour la quatrième année consécutive un résultat déficitaire, mais moins



La nouvelle municipalité de Lutry lors de l'assermentation du 20 juin. De g. à dr.: Alain Amy, Etienne Blanc, Charlotte Mathis, Charles Monod (syndic), Cédric Alber (préfet de Lavaux-Oron) et Patrick Sutter

mauvais que prévu: «*Le déficit structurel s'établit à un peu plus d'un million de francs, contre 3,3 millions budgétés. Un retour péréquatif de 4,8 millions a joué un rôle déterminant.*» La commune a financé ses investissements d'environ 7,6 millions sans recourir à l'emprunt, mais la fortune communale a basculé en zone de dette de plus de 6 millions au 31 décembre 2025. La conseillère Monique Weber-Jobe a questionné l'exécutif sur l'impact de l'application erronée par le canton du système de bouclier fiscal. Le municipal Etienne Blanc a confirmé qu'une centaine de contribuables étaient concernés à Lutry, sans que le canton ne puisse pour l'heure communiquer l'effet financier réel de ce manque à gagner potentiel. Les comptes ont été acceptés à l'unanimité moins une abstention.

## 30'000 francs de moins pour les municipaux ?

La fixation des indemnités de la municipalité pour la législature 2026-2031 a suscité, hors sa présence dans la salle, le débat le plus animé de la soirée. Les montants rémunérateurs de base n'ont pas été revus depuis 2010 et, malgré une hausse du taux d'activité passant de 40 à 50% pour les municipaux et de 60 à 70% pour le syndic, Lutry reste parmi les villes les moins bien dotées en la matière. Malgré ce constat, la commission ad hoc a proposé un amendement exigeant que les jetons de présence perçus dans le cadre des divers mandats de représentation pour le compte de la commune soient reversés à la bourse communale, soit globalement environ 30'000 francs par an. Jean-Samuel Leuba,

conseiller PLR, a ouvert le feu, estimant qu'il fallait distinguer les mandats intimement liés aux dicastères de ceux relevant d'un engagement personnel supplémentaire des municipaux, soulevant ainsi le risque de renoncement à siéger dans des cénacles potentiellement importants pour la commune, mais particulièrement chronophages: «*Je trouve cet amendement excessif.*»

Son collègue de parti, Vincent Arlettaz a ajouté: «*Il est proposé de couper les jetons sans les compenser en augmentant le taux d'activité des municipaux.*» Pour Baptiste Savoy (PLR), cette suppression est illogique: «*Si la conclusion finale demande aux municipaux de travailler davantage sans être rémunérés, je ne soutiendrais pas cette modification.*». Kilian Duggan

(Verts et Indépendants) s'est étonné du nombre d'opposants à un amendement connu depuis dix jours sans réaction de la municipalité: «*Cette dernière n'a pas proposé de réaction contre.*» L'amendement a été accepté par 40 voix pour, 24 contre et 5 abstentions. Le préavis a été adopté tel qu'amendé par 58 voix pour, 2 contre et 9 abstentions. Le syndic percevra désormais 116'666 francs bruts annuels, auxquels s'ajoutent 10'000 francs de frais de représentation. Chaque municipal touchera 81'250 francs, et 5000 francs de frais de représentation. Les indemnités pourront être indexées dès le 1<sup>er</sup> janvier 2027 en fonction de l'évolution de l'IPC.

La fixation des indemnités du Conseil communal a également suscité quelques débats. La hausse de 1000 francs de l'indemnité du président, soit plus de 16%, a été jugée inopportune par une minorité. Un amendement proposé par le conseiller Duggan visant à porter le jeton de présence en commission à 60 francs, contre 50 actuellement, a été refusé par 41 voix contre 20. Le préavis a été adopté par 61 voix pour et 9 abstentions.

## Un règlement dépoussiéré

La révision partielle du règlement du Conseil communal, fruit d'une année de travaux conduits en consensus, a été adoptée à l'unanimité moins une abstention. Le texte, qui date de 2016, nécessitait plusieurs clarifications: intégration des nouvelles pratiques

liées au vote électronique et à la transmission numérique des documents. Deux amendements ont également été acceptés: l'ajout de scrutateurs suppléants au bureau et une réécriture de l'article sur les commissions mixtes.

Le postulat de la conseillère Verts et Indépendants, Emilie Hassenstein sur la journée continue pour les élèves et les familles a animé les débats de fin de séance. Invoquant l'article 63a de la Constitution vaudoise, elle a pointé le manque de places d'accueil parascolaire pour les jeunes enfants et le stress généré par un système d'inscription qu'elle juge défaillant. La municipalité a défendu les mesures fortes prises durant la législature, rappelant le quasi-doublement des places de cantines, tout en estimant que les capacités couvriraient l'essentiel des besoins. Le renvoi à la municipalité a été accepté par 35 voix pour, 17 contre et 17 abstentions.

La séance s'est terminée par les adieux du municipal Pierre-Alexandre Schlaeppli, qui quitte l'exécutif après 28 ans et demi de carrière. Ses collègues ont salué son rôle dans la réalisation d'infrastructures majeures, du réseau d'accueil de jour à la rénovation énergétique des bâtiments communaux, en passant par le futur collège de La Combe.

Texte et photo Thomas Cramatte

## Saint-Saphorin

Conseil communal du 23 juin

# Le panorama et les panneaux

On a beau être petit, on a les mêmes intérêts que les grands. Il s'agissait de présenter au Conseil des résultats financiers qui tiennent la route, sans pour autant compromettre la qualité des prestations. Pour 2025, exercice réussi. Les comptes bouclent avec un excédent de revenu sur les charges de CHF 636'000 et une solide marge d'autofinancement de CHF 672'000. Globalement, on note 2,9 millions de revenu d'exploitation contre 2,2 millions de charges totales. Au budget, les revenus fiscaux sont plus hauts que prévu (+300'000); à quoi s'ajoute une subvention cantonale de CHF 591'000 pour la réfection de la route principale.

Mais St Saphorin, ce n'est pas que des chiffres comptables. Ce sont 393 résidents principaux, une petite communauté démographique où l'on vient (47 arrivées), que l'on quitte (50 départs); où l'on naît (4 naissances) où l'on meurt (2 décès), où l'on trinque (3000 kilos de chasselas récoltés dans les vignes communales.) C'est un village sur la liste des plus beaux villages de Suisse, ce qui implique quelques contraintes au niveau de l'urbanisme.

## Des panneaux discutés

La demande d'un crédit d'étude de CHF 22'000 a fait débat. Il s'agissait d'une demande de crédit pour

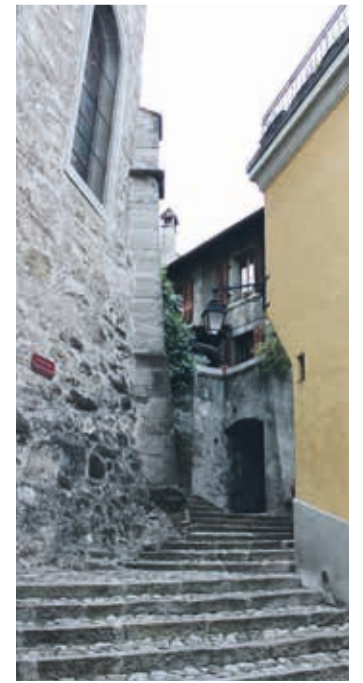
l'avant-projet d'une barrière photovoltaïque le long de la route du lac. Il a été accepté de justesse par la majorité du Conseil. L'idée est intéressante. Il s'agit de développer une production locale et renouvelable d'électricité solaire pour alimenter l'ancien collège et créer des bornes de recharge pour véhicules électriques. Des panneaux photovoltaïques, chromatiques, seraient installés sur la barrière le long de la route du lac.

Il y a le soleil, il y a les besoins, il y a le souci d'une politique énergétique plus responsable. Mais il y a aussi la vue et c'est là que le bât blesse. Les panneaux pho-

totovoltaïques sont opaques, noirs le plus souvent. Ils ont un impact visuel certain, doublés d'un aspect phonique peu désirable.

La barrière actuelle est neutre dans le panorama, quasi transparente, alors que les panneaux photovoltaïques par leur opacité font muraille. Le premier projet a été refusé d'où la demande de la Municipalité d'un crédit d'étude destiné à vérifier la faisabilité architecturale, patrimoniale, technique et financière du projet. Le crédit doit permettre l'établissement d'un avant-projet et de variantes intégrant les aspects architecturaux et paysagers.

Les opposants disent non à une nouvelle atteinte à l'environnement: éoliennes dans le Jura; panneaux photovoltaïques dans le vignoble, ça suffit! Les pros solaires disent oui à une évolution souhaitée par beaucoup. Les gens de St Saphorin avancent prudemment dans ce choix épineux porteur d'idéologie et d'innovation. On se réjouit de voir le résultat de ces cogitations dans le microcosme d'une commune vigneronne.



Claude Quartier



Servion

Dernier Conseil communal du 24 juin

# Fin de législature dans les locaux du Parlement

En cette journée caniculaire du 24 juin, la salle du Grand Conseil, à Lausanne, accueillait l'ultime Conseil communal, pour cette législature, de la commune de Servion.

Dans ce magnifique espace agréablement climatisé, avec vue plongeante sur la ville, Christine Müller actionna la clochette et ouvrit les débats à 18h30, après que l'assemblée eut reçu une petite formation sur l'utilisation des installations techniques.

## Des débats sous la charpente issue des bois du Jorat

La présidente, pour cette séance exceptionnelle, rappela que ce bâtiment construit en 1804 fut détruit par un incendie en 2002. Après de nombreuses polémiques sur son volume et son toit, il fut reconstruit avec une charpente venue à 100% des bois du Jorat. Depuis 2017, les députés y débattent. Elle saisit l'occasion de remercier la secrétaire, Svetlana Antenen, les membres du bureau, du Conseil, de la Municipalité et de l'administration avec qui elle a apprécié le côté relationnel pendant ses 5 ans de présidence et remit un cadeau à Monique Ries qui quitte la Municipalité après 19 ans d'activité.

## Approbation des comptes 2025, du rapport de gestion et de l'arrêté d'imposition 2027-2029

Lors de son rapport sur les comptes 2025, la commission de gestion releva que ces derniers affichaient un excédent de recettes de Fr. 54'179,21 alors que le budget prévoyait un



montant excédentaire positif de Fr. 1300.-. La marge d'autofinancement dégagée par cet exercice s'élève à Fr. 618'265.-, en diminution par rapport à celle de 2024 (Fr. 990'981.-). Les ratios financiers analysés restent malgré tout bons et confirment une situation financière saine qui devra faire l'objet d'une attention particulière à l'avenir. Les dépenses d'investissements se sont élevées à Fr. 1'520'926.-. Un point fut soulevé concernant la future hausse des taxes sur les ordures ménagères. Avec une augmentation de 40% de la Satom, pour la prise en charge des encombrants, due au fait que les décharges sont pleines, il sera nécessaire d'effectuer un contrôle plus strict des dépôts avec

un remaniement des horaires et l'engagement d'une personne. Le Conseil valida à l'unanimité les conclusions de la commission des finances recommandant d'accepter les comptes 2025. Le rapport de gestion présentant une gestion satisfaisante et transparente fut également approuvé. De même que l'arrêté d'imposition pour les années fiscales 2027 - 2029, jugé en adéquation avec la situation financière de la commune.

## Rafraîchissement du règlement du Conseil et nouveaux véhicules pour la voirie

S'appuyant sur le modèle cantonal, le nouveau règlement du Conseil communal fut mis en discussion. La

commission ad hoc releva que la mise à jour de ce document datant de 2015, permet d'être au diapason avec l'évolution des usages, de clarifier les rôles, d'améliorer sa lisibilité et de tenir compte des besoins présents et futurs d'une commune en accroissement. Le point concernant le nombre de membres des commissions passant de 5 au lieu de 3 ainsi que leurs nominations annuelles soulevèrent quelques questions. Ce fut finalement une large majorité de oui qui l'emporta. Dernier préavis à l'ordre du jour, l'achat d'un tracteur et d'un chargeur à bras télescopiques, pour Fr 215'396.-, en remplacement des deux tracteurs actuels plus fiables et inadaptés au travail de la voirie,

reçut l'aval des commissions ad hoc et des finances ainsi que du Conseil.

## Remerciements adressés à Christine Müller et Monique Ries

Dans les communications de la Municipalité, Yves Boand informa que le réseau APERO, compte 80 enfants qui n'ont pas pu être pris dans l'organisation parascolaire vu la forte demande. Des solutions sont à l'étude. Jérôme Oberon, syndic, remercia Jérôme Padrum pour ses 6 ans d'activités au sein de la voirie, où grâce à son sens pratique et son engagement quotidien, il a contribué à l'embellissement de la commune. Son poste mis au concours a été repourvu. En remettant un cadeau à la présidente, il lui adressa ces quelques mots «*Merci Christine, pour avoir consacré ton énergie pendant 5 ans à notre commune. Nous n'avons pas toujours été du même avis, mais cela fait aussi partie de la richesse du débat. Tu as su faire preuve de patience et d'écoute et de créativité. J'ai apprécié ton engagement. Depuis 2021, tu as présidé 18 réunions et mis en discussion 59 préavis engageant quelque Fr 7'800'000.-*». Puis il remercia l'ensemble des personnes qui ont contribué à la qualité de la vie publique et exprima sa confiance pour la prochaine législature. Ses derniers remerciements s'adressèrent à Monique Ries, seule femme municipale depuis 19 ans, qui met un terme à

ses fonctions «*Le nombre de séances de Municipalité auxquelles tu as participé représente 2964 heures, soit 123 jours, sans compter les nombreux dossiers à traiter dont le grand feuillet de la déchetterie. Un immense merci pour ton temps, ton bon sens, ton travail et ton gâteau au vin cuit*». En réponse à ces paroles, avec émotion, la démissionnaire déclara avoir découvert la richesse des échanges, travaillé des projets, connu des réussites et apprécié le respect mutuel. «*J'ai beaucoup appris, je quitte mon poste avec gratitude et satisfaction d'avoir contribué à la vie de notre commune. Merci à tous*». Au moment de clore les débats, il fut indiqué que la prochaine séance est fixée au 6 octobre.

Nicolas Glauser, député, agriculteur habitant de Puidoux, pris la parole au nom de la députation, rappelant qu'il est de coutume d'accueillir les communes dans ces locaux. «*Hier, ici les comptes du canton bouclant dans le rouge ont été adoptés et aujourd'hui, il est réjouissant de voir que des communes présentent des comptes positifs*». Il invita l'assemblée à le suivre pour la visite du bâtiment qui se termina à la buvette où un apéritif bienvenu l'attendait.

Texte et photo Diane Zinsel



Jorat-Mézières

Conseil communal du 23 juin

# Les parkings de Jorat-Mézières seront payants

Le Conseil communal de Jorat-Mézières a approuvé mardi 23 juin les comptes 2025 et le rapport de gestion de la commune. L'installation de caisses virtuelles (QR codes) sur les parkings communaux pour empêcher les abus a été le point le plus discuté de l'ordre du jour.

Abandons de voiture, dont l'évacuation est aux frais du contribuable, parages par des habitants profitant de la gratuité du site plutôt que de louer une place, utilisation des stationnements pour y laisser un véhicule de fonction en fin de semaine: divers abus ont été constatés sur les zones de stationnement de Mézières, Carrouge et Ferlens. «*L'instauration d'un règlement sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur la voie publique donnera à la Municipalité l'autorisation légale de mettre en place, dans les trois villages, un système de parking payant*», indique le rapporteur de la commission ad hoc. Les locataires n'ayant pas la possibilité de louer des places de parc chez leur propriétaire pourront utiliser des macarons.

## Au moins deux heures gratuites

Une minorité s'est opposée par principe à la solution de caisses virtuelles (QR codes). «*Les habitants ont déjà financé tous les parkings de la commune avec leurs impôts locaux, et maintenant, ils devront payer chaque jour pour avoir le droit de s'y garer. Par ailleurs, aucun règlement, quel qu'il soit, ne résoudra le problème des véhicules sciemment abandonnés*», a relevé un conseiller. Deux conseillers se sont aussi inquiétés de l'impact que cette mesure pourrait avoir sur les manifestations locales et sur les personnes de l'extérieur venant travailler dans la commune.

«*L'idée n'est pas de pénaliser les habitants qui font leurs courses ou les sociétés locales, mais de taxer les gens de passage qui utilisent nos parkings*

financés par le contribuable», a plaidé le syndic Patrick Emery. Les tarifs envisagés sont de 1 franc par heure après deux heures gratuites, mais la discussion est toujours en cours afin de trouver le bon équilibre, a-t-il ajouté. Le syndic a par ailleurs assuré qu'il n'y aura pas de contrôle sur les parkings dédiés lors d'une manifestation, comme c'est le cas déjà aujourd'hui et qu'un certain nombre - encore à définir - de macarons sera mis à disposition des personnes qui en ont besoin. Le nouveau règlement a finalement été adopté par 40 voix pour, 7 contre et 1 abstention.

## Vers l'assainissement du parking sous-terrain de Carrouge

Le Conseil communal a aussi octroyé trois demandes de crédits. Il a

d'abord approuvé un crédit complémentaire de 242'000 francs pour la transformation et l'assainissement énergétique de la grande salle de Carrouge. Bien que «*c'est toujours désagréable de devoir accepter après coup une dépense qui a déjà été faite*», la commission estime que le dépassement de 7,5% du devis initial semble acceptable après examen du dossier. Si le Conseil communal avait dû être consulté formellement pour chaque décision, le chantier aurait pris du retard, et occasionné une gêne pour les utilisateurs et sans doute augmenté encore le surcoût, a relevé le rapporteur. Le plénum a suivi à l'unanimité moins quatre abstentions.

Une demande de crédit d'investissement de 380'000 francs pour l'assai-

nissement du parking sous-terrain de Carrouge, dont l'état général est très mauvais, a également été validée. Les travaux nécessitant une fermeture totale du parking, une solution temporaire sera fournie aux locataires bénéficiant des places de parc dans le souterrain. L'objectif est de pouvoir les réaliser au printemps 2027. Une troisième enveloppe de 108'000 francs a été attribuée à la municipalité pour qu'elle puisse acquérir un tracteur avec lame à neige et une tondeuse autoportée avec bac de ramassage pour le service de la voirie.

## Comptes 2025 approuvés

Lors de cette soirée, le Conseil communal de Jorat-Mézières a aussi approuvé à l'unanimité et sans discussion le rapport de ges-

tion de la municipalité et les comptes 2025. «*Le rapport de révision conclut à l'excellente tenue des comptes*», a fait savoir la commission. Le résultat consolidé présente un excédent de revenus de 199'239.93 francs, contre un excédent de 232'603.12 en 2024. Le budget 2025 prévoyait un déficit de 15'500 francs, mais «*nous avons entre autre reçu plus d'argent que prévu de la péréquation cantonale*», souligne le syndic à l'issue de la séance.

Diane Zinsel



## Puidoux

Conseil communal du 18 juin

# Bravo René, merci et bonne retraite !

*Très chaude journée, jusqu'à 34°, pour ce dernier Conseil de la législature. Stores baissés et eau sur les tables sont indispensables ce jour-là!*

**48** conseillères et conseillers sont présents avec une municipalité au complet. Le président, Blaise Munarin, après l'adoption du PV de la séance du 30 avril, donne la parole aux rapporteurs de la commission de gestion sur les activités des dicastères pendant l'année écoulée:

Ludovic Beaud et les membres de sa commission ont pris connaissance du contenu de certains postes de la comptabilité, tous justifiés, et du montant de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV) qui impacte les comptes communaux pour Fr. 2'389'798.-.

Florian Chevalley souligne que le projet de réfection de 5 chemins communaux a été mené à bien et que le coût total est inférieur de Fr. 240'900.- au montant prévu. Le giratoire de la gare et le remplacement des luminaires ont aussi pu être réalisés en dessous des budgets.

Josiane Conne rapporte sur les éléments principaux concernant les bâtiments communaux, comme le chalet de la Moille dont les travaux avancent bien vers une inau-

guration en juillet et la situation particulière de l'auberge de La Crochettaz, suite à la faillite du restaurateur.

Eric Zumbrunnen renseigne sur le martelage au Mont Chesau, la visite de réservoirs d'eau et plus particulièrement celui du Montchervet où il était possible d'y pénétrer car il bénéficiait d'une vidange et d'un nettoyage complet.

Bernard Chevalley et sa commission ont fait le bilan des différents travaux entrepris dans et sur les collèges communaux, à la salle Forestay et l'entretien minimum des terrains de sport qui seront prochainement entièrement rénovés.

**Le préavis municipal 03-2026** concernant le rapport de gestion 2025 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à la Municipalité et à la secrétaire municipale Laurane Waeber pour l'excellence de la présentation.

**Le préavis municipal 04-2026** concernant les comptes communaux 2025 avec des recettes totales pour Fr. 15'994'308 et des charges totales pour Fr. 15'977'338

laisse un excédent de revenus de Fr. 16'970. La marge d'autofinancement est de Fr. 1'635'810 en légère diminution de Fr. 92'617 par rapport à 2024. Ce préavis est accepté à l'unanimité.

Au chapitre des communications des associations intercommunales les délégués auprès de l'ACPRS, de l'APOL, de l'ASCL et de l'ORPC renseignent le Conseil sur les derniers budgets approuvés.

Dans les communications de la Municipalité, il est à noter que:

- Le PACom (Plan d'affectation communal) est à l'enquête jusqu'au 5 juillet 2026

- Le nouveau chalet de la Moille sera inauguré le 19 juillet durant la mi-été

- Le Tour de France féminin passera à Puidoux le 1er août et le 2 août

- Le Plan canicule est déclenché dès le 18 juin

- La place de sport du Verney est fermée depuis le 22 juin pour cause de rénovation complète

- Le nouveau livre «Puidoux entre lac et montagne» est offert à tous les conseillers

- La commune collabore avec la société Innergia de Payerne qui propose aux Communes décentralisées une solution «clé en main» de transition énergétique autofinancée et basée sur les ressources renouvelables locales à disposition sur leur territoire communal.

Dans les communications du Bureau, le président donne connaissance des démissionnaires du Conseil, soit Pierre-Alexandre Chevalley, Eric Zumbrunnen et François Delafontaine qui a siégé sans interruption depuis le 1er janvier 1970! 56 ans au service de sa commune, chapeau bas François!

## Au revoir René Gilliéron

Et aussi une autre démission au sein de la Municipalité, et pas la moindre, en la personne de René Gilliéron, qui avait été élu au Conseil communal en 1982, puis à la Municipalité en 1998, et à la syndication en 2006. Hé oui, vous pouvez compter, cela fait 44 années de bons et loyaux services donnés à sa commune de cœur!

Avec, en plus des activités normales de la syndica-

ture, toutes les représentations dévolues au syndicat. Il y en a une dizaine allant de Promove, à l'Union des communes vaudoises, au Lavaux Vinorama, à la Commission intercommunale de Lavaux (CIL), etc.

Sans oublier son parcours au sein des sociétés de Puidoux. Président de la Jeunesse de 1976 à 1979 dont il devient président d'honneur. Vice-président du Giron de Puidoux en 1986. Président de l'USL de 1986 à 1998 avec le lancement de la Fête au village. Au FC Puidoux-Chevbres, il fut

joueur, entraîneur de la deuxième équipe, des juniors et des vétérans dont il prit aussi la présidence. Sans oublier un parcours à responsabilité au Ski-Club de Puidoux.

N'en jetez plus! Le Conseil s'est levé pour remercier avec force applaudissements ce grand serviteur de la commune de Puidoux. Bravo René et bonne retraite!

Texte et photo Jean-Pierre Lambelet



## Bourg-en-Lavaux

Conseil communal du 25 juin

# Rénovations sur le site de Moratel et au restaurant Tout un Monde

Pour clore la législature en beauté, la dernière séance du Conseil communal s'est tenue à 19h30 à la Salle du Grand Conseil à Lausanne - cadre exceptionnel, salle climatisée (par ce temps de canicule!) dotée d'une installation de vote automatique et statistiques à la clé. Le président, Laurent Berthet, a passé en revue les nombreux points de l'agenda.

## Site de Moratel

La Société du Port et des Bains de Moratel à Cully (SPBMC) prévoit d'importants travaux de rénovation sur son site, notamment du restaurant fermé depuis quatre ans. Pour financer ces travaux, la SPBMC demande à la commune de Bourg-en-Lavaux un cautionnement de CHF 2.3 millions, ainsi que la prolongation de son droit d'utilisation (DDP). Le projet inclut également la construction de nouveaux sanitaires publics pour un coût estimé à CHF 300'000.- à charge de la commune, afin de remplacer les installations actuelles vétustes très fréquentées en été.

Initialement la Cofin souhaitait le renvoi du préavis à la prochaine séance du Conseil pour manque d'informations.

Après discussion et vote positif sur trois amendements, le préavis a été accepté à la quasi-unanimité.

## Travaux d'entretien Tout un Monde

Des fuites d'eau importantes ayant révélé des problèmes structurels dans la cave, la terrasse et la grande salle, nécessitent des travaux d'entretien au restaurant Tout un Monde. Prévue dès octobre 2026, l'intervention vise à préserver l'exploitation du restaurant, à sécuriser les infrastructures et à assurer leur durabilité. Le préavis portant sur un crédit de CHF 360'000.- TTC, a été accepté à la quasi-unanimité.

## Rapport de gestion et comptes 2025

La Municipalité a soumis aux conseillers communaux son rapport de gestion 2025 qui décrit une administration active avec 43 séances municipales, la gestion de nombreux projets d'infrastructure, de mobilité, d'énergie et d'assainissement, et un suivi rigoureux des finances qui se clôturent sur un bénéfice de CHF 647'487.- malgré des investissements importants, alors qu'une perte de 1.65 million était budgétée. Les recettes

totales s'élevaient à 42.4 millions et les charges totales à 41.8 millions. Lors du vote, les deux sujets ont été acceptés.

## Bilan de législature 2021-2026

Dans une communication, la Municipalité de Bourg-en-Lavaux fait le bilan d'une législature 2021-2026 productive, avec des avancées notables en matière de planification territoriale, de finances, d'énergie et d'entretien des infrastructures, mais aussi de nombreux dossiers en cours. La prochaine Municipalité devra continuer à faire face aux contraintes financières, aux ressources humaines limitées et aux attentes citoyennes élevées.

## Indemnités pour la prochaine Municipalité

Les traitements et indemnités des membres de la Municipalité pour la législature 2026-2031 ont été définis et soumis à l'approbation du Conseil communal. Le syndicat conserve son taux d'activité de 60%, tandis que celui des autres municipaux est relevé de 30% à 45% vu que leur nombre diminue de six à quatre. L'enveloppe salariale globale reste inchangée. Le préavis a été accepté à l'unanimité.

## Le Bureau du Conseil communal

Les indemnités des membres du Conseil communal ont été fixées pour la prochaine législature. Vu sa charge de travail, le traitement du président du Conseil sera relevé - ceci étant la seule modification. Le préavis a été accepté.

## Rejet de «Deux taxes-déchets»

L'initiative populaire communale «Deux taxes-déchets simples et équitables» proposait d'introduire une taxe forfaitaire unique de CHF 20.- pour tout le monde (hors vignes), et à intégrer la taxe minimale de CHF 10.- dans la taxe forfaitaire générale, portée à CHF 100.- par habitant.

Après avoir recueilli l'avis défavorable de l'ensemble des groupes politiques représentés au Conseil communal, la Municipalité a recommandé de maintenir le système actuel, basé sur le principe du «pollueur-payeur», soit payer selon la quantité de déchets produits. Le Conseil communal a suivi cette recommandation en acceptant le préavis de rejet.

## Rejet d'une tarification progressive de l'eau potable

Gilles Dana avait invité la Municipalité, par voie de pos-

tulat, lors du Conseil du 23 mars, à étudier la mise en place d'une tarification progressive de l'eau potable pour les ménages privés. Vu l'impossibilité légale de sa mise en œuvre, la Municipalité n'a pas poursuivi l'analyse et propose de classer le postulat. Le préavis visant à refuser le postulat, a été accepté à la quasi-unanimité.

## Immeuble place de l'Hôtel-de-Ville 1, à Cully

Une communication présente le diagnostic et les rénovations nécessaires du bâtiment qui abrite l'auberge du Raisin. D'importants travaux sont nécessaires pour moderniser les installations, les adapter aux standards actuels et aux normes légales, optimiser l'efficacité énergétique du bâtiment, renforcer la sécurité et la protection incendie et retirer l'amiante. Le coût des travaux est estimé à CHF 4.2 millions TTC, ou à CHF 4.9 millions avec une rénovation complète de la cuisine.

## L'intelligence artificielle (IA)

Jérémy Berthet, conseiller, interpelle la Municipalité sur sa stratégie face à l'intelligence artificielle. Il invite la Municipalité à s'inspirer des guides

publiés par l'Union des communes vaudoises (UCV) et à réfléchir au rôle que l'IA pourrait jouer pour soutenir la productivité de l'administration.

## Le mot du syndicat

Jean-Pierre Haenni a chaleureusement remercié les trois municipaux sortants - Evelyne Marendaz, Raymond Bech et Jean-Paul Demierre - pour leur travail assidu au cours des cinq dernières années, et les conseillers communaux pour leur engagement durant cette législature. Il a également remercié l'assemblée pour l'acceptation des comptes, des rapports de gestion et des autres préavis durant la séance.



Texte et photo Nicole Knuchel

## Fin de scolarité

## EPS Oron-Palézieux

## Certificat de Voie Prégymnasiale (VP)

## Option Economie et droit

Bajrami Etahn, Crisinel Laurine, David Marion, Frison Kim, Minder Kéo, Muminovic Esad, Pastore Manon, Platel Maxime, Ríos Mya, Valente Malaquias Constança

## Option Mathématiques et physique

Altun Azra Zeynep, Bron Chloé, Bulliard Maya, Chappuis Jonathan, Chenevière Charles, Décastel Lyna, De Coulon Clyde, Ismaili Jon, Klinkhamer Mats, Mattsson Michelle, Meyer Mael, Morel Sonam, Muser Mathis, Narancic Nicolas, Rakotondrazaka Miaro, Rod Emilie, Safri Akram, Tardy Léwis, Tessa Séréna, Thabuis Noé, Trimbisuta Elouenne

## Option Italien

Lambiel Maia, Legrottaglie Sophie, Norton Natalya, Sonnay Camille, Stura Caterina

## Option Latin

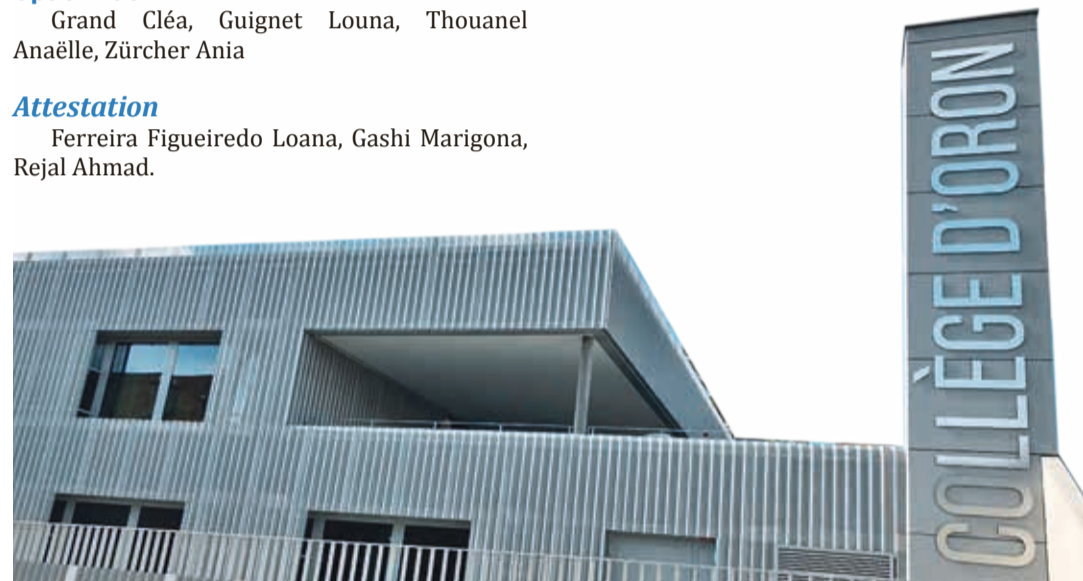
Grand Cléa, Guignet Louna, Thouanel Anaëlle, Zürcher Ania

## Attestation

Ferreira Figueiredo Loana, Gashi Marigona, Rejal Ahmad.

## Certification de voie générale - VG

Bard Mylène, Beaud Sofia, Bédoui Thibaut, Beney Jules, Berge Delphine, Berthoud Cyril, Brunner Clea, Cardinaux Leha, Carruzzo Louis, Cortez Corral Hanan, Da Silva Monteiro Campos Carolina, Demiéville Simon, Do Vale Martins Iris, Dufey Charline, Fadai Mahdi, Francfort Kévin, Gavillet Savana Grace, Gervasi Eliot, Ghalandari Faisal, Glauser Alexis, Gosse Matt, Huber Timaël, Jaccaud Wyatt, Krebs Léa, Machado Ferreira Santiago, Mayor Nils, Moreno Batalha Vitor Hugo, Nemmiche Inès, Ogay Roxane, Pages Noa, Pastori Giulia, Peer Lilly, Pereira dos Santos Mélanie, Petter Yohan, Proulx Lucas, Rocha Carneiro Soraya, Roulin Maxime, Seyfeddin Amir, Sitoe Gomes Fernandes Elisa, Stojkovic Dragana, Taillens Pierrick, Torchenko Mikhail, Trnava Albesa, Velickovic Antony



## Fin de scolarité

## EPS Lutry

## Certification de voie prégymnasiale - VP

## Option Mathématiques et physique

Beer Lionel, Cottet Léo, De Brisoult Margaux, Debonneville Célia, Della Pietra Eric, Dessibourg Nicolas, Fonseca Eléonore, Girardin Manael, Hamel Ulysse, Longchamp Thibaud, Many Nathan, Messerli Théo, Poirier Isaure, Pugliese Ludovica, Rice-Bein Matisse, Schäfer Hossein, Terrier Titouan, Tschopp Aurélien

## Option économie et droit

Bollag Gianni, Borroni Giada, Grasso Maria, Kansu Ela, Kist Heck Eduarda, Marguerat Taïna, Mauron Mahé, Qurashi Julia

## Option Italien

Bally Noah, Isidori Chiara, Keller Victoria, Kinseher Zoe, Moscetti Gabin, Petrucci Renato, Revelly Aidan, Schwander Vick, Thestrup-Nielsen Saffron

## Option latin

Demir Sinem, Escola Clarence, Paetzel Afina, Peissard Milena, Stadelmann Milla

## Certification de voie générale - VG

Brogli Hugo, Castro Agustina, Ceccato Riccardo, Corfu Tristan, Devecchi Santiago, Dewarrat Florian, Di Biase Cristina, Erhel Zoé, Fernandes Alexis, Fourets Gaspard, Gomes Ferreira Rafael, Guex Joanne, Hughes Sammy, Kiernan Oliver Edward, Koehler Thibaud, Komandnyi Anton, Kopshtari Alexandra, Lorentz Aaron, Mancassola Amaury, Manzano Reyes Luis Mathias, Mayer Tanya, Mc Caskill Maely, Moulin Thibault, Ntsam Hubert Inès, Nuccetelli Noah, Reichen Ebba, Rivero Gabriel, Röthlisberger Kaïs, Taha Nimat, Teiger Nina, Vollenweider Alexis, Wolleb Fin

## Option Italien

Desponds Amélie, Pillonel Aldo

## Attestations 11VG

Guillemin Mathéo, Lounici Lohan, Mehdizadeh Mathis, Merrouche Elias, Schmid Seifeddine



## Fin de scolarité

## EPS Jorat

## Certification de voie prégymnasiale - VP

## Option Economie et droit

Almesber Stéphane, Austin Anja, Bach Charline, Bourquenoud Thomas, Clarence Shania, Cornut Léa, de Benoit Clément, Fotiadis Sacha, Fracheboud Rafael, Gygax Laura, Harlow Joey, Kostic Sara, Lussier Mendez Sara, Maxwell Joseph, Mourali Neil, Mühlestein Ella, Produit Neela, Ratgras Sok Elodie Tianie Catherine, Schneider Théo, Schnorf Yanis, Somsaath Noélie, Stettler Charlotte, Trouillet Jade Marie Virginie, Veizoski Anas.

## Option Mathématiques et physique

Abbou Ryan, Ahée Nathaël, Al-Louch Elias, Arnaud Philippe, Boillat Lou Adrienne, Cherpillod Clara, Costa Dias Afonso, Costa Dias Miguel, de Araújo Lucas, Decroix Noé, Dumauthioz Raphaël, Favre Médéric, Ghawi Anthony, Kay Arthur, Miranda Alessia, Möller Noah, Murta Grosso Rafael, Pahl Luca, Parapanov Vélisar, Pasche Olivier, Piscitello Julia, Poëll Benjamin, Porchet Kylian, Roberts Teddy Rija, Sabatier Morgane, Saint-Loup Daniel, Segers Lucas, Steiger Odélie, Talin Nolan, Tran Peining Olivia, Van de Ven William, Vicart May-Linh, Wicht Olivia.

## Option Italien

Boci Vincent, Chevalley Noé, Clément Mathilde, Coi Maeva, Felappi Anita, Ferrier Marlène, Fortini Mattia, Gauthey Abigaël, Graz Alice, Jornayvaz Noémie, Luginbühl Lina, Merlino Tiziano, Queiros Ferreira Daniela, Radulj Lena, Rezbach Noémie, Riedi Maurane, Tuchschnid Sélène, Wolf Liliane.

## Option Latin

Berthoud Carolina, Bessane Wild Leonardo, Bettens Agathe, Betzi Ilan, Biétry Elora, Christinger Achille, D'Amore Elouan, Demierre Robin, Dévaud Lucien, Diserens Roxanne, Francolini Emilio, Gallié Théliau, Guillet Nolan, Leray Léon, Monod Célia, Rézin Madenn, Scaiola Thibaud, Thomas Jannes, Tinoco Valeria.

## Certification de voie générale - VG

Abbou Sami, Alfatli Anatole Timur, Almeida Vieira Tomás, Amerasinghe Sohan, Balde-Diallo Salimatou, Bangeni Olivia, Berset Naomie, Binggeli Sacha, Borio Kevin, Bovy Camille, Bricourt Calame Mathilde, Bridel Célia, Calvo Joris, Chamorel Alia, Christinat Romane, Curi Rian, Décombaz Chloé, do Vale Carvalho Leonor, dos Santos Léonie, Douane Corentin, Durgnat Léni, Dutoit Sacha, El Guennouni Ryane, Escandon Emily, Feduzi Corentin, Gallego Eleonor, Genaine Matteo, Gerzner Alissa, Gilliéron Axel, Gloor Elias, Gonçalves Thomas, Grecu Lavinia, Grimm Léa, Guydefontgaland Reena, Guzzon Léonie, Jordan Justin, Kangulungu Mbahu Shana, Kendirci Abdullah, Kourouma Mady, Le Bot Clément, Leeman Méline, Legendre Louis, Lemasson Arthur, Lopes Clara, Lopes Santos Margarida, Lopes Silva Soraia, Manghardt Amélie, Marquez Loïc, Marquis Arno, Martins Ewan, Matthey-Doret Luis, Mermoud Elyne, Meta Lorenzo, Mitrović Marina, Morina Leona, Mossier Emma, Mpie Flore, Murseli Dylan, Nardin Nathan, Nguyen Kim-Anh, Pagano Mathéo, Passard Nathan, Pedroso Matilde, Petite Mattia, Porchet Jade, Ramseyer Olivia, Rapin Axel, Reis Pedro, Robotko Marharyta, Rod Alice, Sheqiri Irena, Sivanesan Aathithan, Vasques Ferreira Severino Leonor, Vieira Lopes Alex, Vuagniaux Margaux, Waser Nolan.

## Attestation de fin de scolarité

Akbari Zakir Hussain, Akhlaqi Zakaria, Besson Anaïs, Carvalho Ortiga Miley, Honsberger Dylan, Koziar Anastasia, Masson Alya, Nanga Zeh Christian, Page Jayson, Ribeiro Lylou, Toplana Ylli.



## Fin de scolarité

## EPS Centre Lavaux

## Certification de voie prégymnasiale - VP

## Option Economie et droit

Angelrath Zéphir, Biolley Noris, Crippa Sibylle, Crivello Camille, Ducommun-dit-Verron Elisa, Erkiel Arthur, Franchitti Léo, Hamedkashwari Asra, Jenni Camille, Koster Ana, Mikhaylichenko Alena, Nicolet-dit-Félix Sofia Marie, Pelofi Ly-Maëlle, Perrin Juliet, Raulf Scarlett, Remaci Jemina, Volet Charlotte

## Option Mathématiques et physique

Andrianindrianarivelo Noah, Bauckhage Anna, Baud Elias, Brabeck-Letmathe Maia, Chappuis Nelson, Crettenand Ella, Crisan Teofil, Espinoza Porrás Angelo, Gfeller Audrey, Giordano Sam, Gore Neil, Henchoz Victor, Janssens Maxine, Manciana Kilian, Manoni Eléonore, Neyroud Lilirose, Ochs Marius Carl P, Rebeschini Royan Anton, Rossier Alexandra, Sottas Soren, Tubert Anya, Wohnrau Laura, Zimmermann Antoine

## Option Italien

Amazzal Ait Laarousse Lina, Baud Gabrielle, Beer Elaine, Berthod Matilda, Buyrukcan Théo, Calpini Arno, Corda Giulia, Dragoz Lou, Ferla Zélie, Genoud Charline, Genoud Maëlyse, Heckler Marie, Jeauffre Elsa, Lin Francesco, Pop Karim, Rumley Elina, Valente Pimentel Angélica

## Option Latin

Aubort Line-Aëlle, Chan Mikayla, Degruuffy Mathilde, Kolb Lili, Landolt Simon, Warncke Salomé, Zoppi Leo

## Certification de voie générale - VG

Amiri Paria, Badoux Théo, Bocola Eva, Bovay Diane, Cardinaux Manon, Chassot Liam, Correia Gabriel, Da Silva Xavier Eva, Delacrétaç Leny, Despodovski Sinisha, Dos Santos Isabella, El Khodary Aroun, Estermann Maëlle, Favre Yanis, Gay Loïc, Gross Nolan, Jankulovski Angie, Kläfiger Erelle, Korpes Simon, Kozlyshyn Severyn, Kucr Léo, Lambert Charlotte, Lanouar Kenza, Lessert Nina, Lindeza Enzo, Lisovyi Fedir, Madureira David, Maillard Aloys, Martin Clara, Martin Nino, Monod Thibaud, Moreira Azevedo Christian, Moreira de Oliveira Esteban, Muller Theo, Oncina Maïween, Orani Gentian, Paneva Léa, Paris Andrade Amaya, Pittet Lara, Ponnaz Adrien, Rea Méline, Remédios Gonçalves Ian, Rieder Anaïs, Schenk Téo, Thiebault Violette, Vagnières Timothy, Walker Audrey

## RAC I

Amiguet Nolan, Baptista Fernandes Tomás, Belet Timeo, Bezençon Johan Alexandre, D'Agostaro Angel, Delolli Diella, Faedda Alessio, Gasser Ava, Il Khwildy Souhaib, Lagrange Capucine, Lekovska Dragana, Litzén Viktor, Lüthi Yanis, Macedo Areias Henrique, Michot Morgane, Mouradi Sarah, Murta Hailemeskel Sarah, Navarro Saltos Nadia, Navarro Saltos Natasha, Pavlenko Kseniia, Perotti Milena, Peytrignet Louis, Reygrobellet Camille, Rezugui Oumaïma, Sainz San Segundo Mateo, Sousa Oliveira Tiago, Turunen Daniel, Urso Irene.





# L'Odyssée, à travers les médias

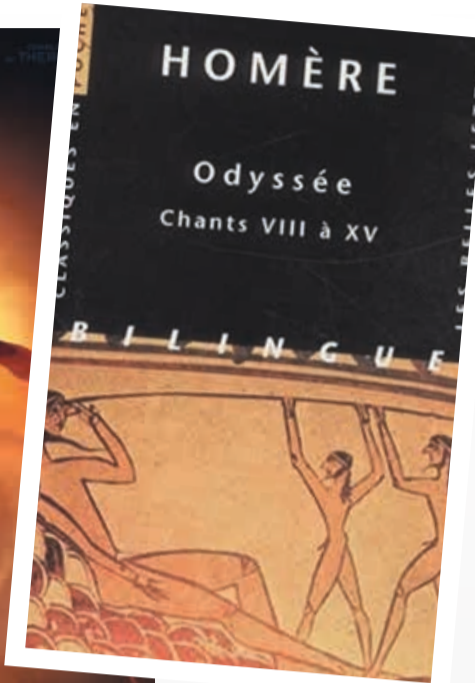
Qui a dit qu'un récit d'il y a plus ou moins 2800 ans ne pouvait revenir au cinéma en 2026? Cet été, partez à la découverte, dès le 15 juillet, de l'adaptation par Christopher Nolan de *L'Odyssée*, un des plus grands classiques de la littérature grecque antique qui, après la guerre de Troie narrée dans *l'Illiade*, ouvre des horizons plus estivaux : la mer et le voyage. Mais malgré leur apparent caractère familier, ces horizons ne le sont pas du tout : loin d'être une croisière sympathique autour de Mykonos et Athènes, la navigation est ici éprouvante et interminable. C'est bien plutôt de voyage forcé et d'errance, de tristesse d'être loin de chez soi, dont il est question dans le célèbre poème épique grec.

## Aux origines, le mythe d'Ulysse et de ses hommes

Aux alentours du 4<sup>e</sup> siècle avant notre ère, l'histoire mythique d'Ulysse, jusque-là seulement orale, est mise par écrit, selon la légende, par le poète grec Homère. Le héros dont l'épopée porte le nom (« Ulysse » se disant en grec ancien « Odysseus ») se retrouve, après dix ans de guerre dont il sort vainqueur, condamné à dix nouvelles années loin de chez lui, l'île d'Ithaque, où femme et enfant l'attendent. Son voyage de retour ne se passe pas comme prévu : ce sont autant de monstres et d'obstacles, d'embûches et de combats qui le retiennent, et qui ont contribué à donner au mot français « odyssée » le sens qu'il a aujourd'hui. Finalement, même si Homère, auquel les quelque 12000 vers de *L'Odyssée* sont attribués, n'a sans doute jamais existé, le poème a eu, quant à lui, une influence bien réelle : il a contribué à donner aux multiples cités-Etats de la Grèce antique des références



culturelles plastiques, lesquelles chacun pouvait modifier et adhérer à ça façon. Si la mise par écrit du récit à empêché que ce mythe soit tombé dans l'oubli, elle a aussi effacé la multiplicité des versions couramment diffuses, que permettait la tradition orale.



tations dans divers médias - le film de Nolan est d'ailleurs loin d'être le premier! Nous pouvons par exemple citer à ce titre le film *Ulysse* de 1954 réalisé par Mario Camerini; côté littérature, l'incontournable *Ulysse* de l'auteur irlandais James Joyce ou encore le roman *Circé* écrit par Madeline Miller; sans parler des innombrables peintures, BD, séries, musiques, jeux vidéo, etc. Toutes ces histoires, aussi diverses et étranges qu'elles puissent sembler, sont en réalité proches de la tradition originale de ce mythe. Pour le public de l'époque aussi il était toujours plus intéressant d'écouter les différences entre chaque narrateur, plutôt que la même histoire à chaque fois.

Se faire critique de cinéma est une tâche complexe, mais relire le long poème que représente l'Odyssée avant la sortie du nouveau film de Nolan peut être un bon point de départ pour cet exercice; dans tous les cas, cela ne peut être qu'une excellente immersion dans une tradition ancienne, qui, à coup sûr, apportera à votre séance de cinéma du relief et de la profondeur.

Jonas Montenero, Titouan Menétrey  
et Davide Missiaglia  
pour le Club de lecture d'Oron

## Un mythe un jour au pluriel, toujours au pluriel

Aujourd'hui encore le mythe d'Ulysse est une référence culturelle bien connue qui a su se réinventer sur plusieurs générations à travers de nombreuses réinterpré-

## Mézières

24 juin, à la Bibliothèque publique du Jorat

# Animation « Né pour Lire »

Pour la dernière séance avant les vacances d'été, les bénévoles avaient mis les petits plats dans les grands. En effet, les cinq expertes dans l'animation pour les plus jeunes jusqu'à l'âge scolaire ont planté leur tente à l'extérieur, ont confectionné de merveilleux biscuits, ont préparé de l'eau en suffisance, des coussins et linges colorés et un petit théâtre en bois. Tout était

prêt pour l'accueil de vingt-cinq enfants accompagnés de leurs parents! L'histoire du jour racontait la belle histoire d'une chenille qui devenait papillon... prêt à s'envoler vers des découvertes et peut-être des vacances...

On a applaudi, chanté, bu et dégusté et bien entendu regardé moult albums mis à disposition.

Quelle belle matinée chacun a passée! L'équipe de la Bibliothèque est fière de pou-

voir ainsi se tenir aux côtés de toute une population, du plus jeune au moins jeune. Merci!

On n'oublie pas que les portes sont ouvertes, à tous, le jeudi de 19h à 21h pendant les mois de juillet et août.

Martine Thoney



## Rectificatif

A propos du compte rendu du Conseil communal de Chexbres publié le 25 juin

# « La faute à Rousseau »

C'est sous ce titre que le courriel du conseiller municipal sortant Jean-Louis Paley nous interpelle à propos des écrits de notre correspondant Fabian Rousseau relatant du Conseil de Chexbres du 20 juin.

Devant l'humour pratiqué par le conseiller Paley nous ne résistons pas au partage avec nos lecteurs, mais cela ne nous dispense pas de nos humbles excuses devant les inévitables, mais malheureuses, coquilles sans lesquelles un journal humain ne se démarquerait plus d'informations propulsées par l'Intelligence artificielle.

C'est ainsi que dans sa missive, le conseiller municipal sortant précise « (il) m'a attribué par trois fois le proche pré-

nom de Jean-Luc, à la place de Jean-Louis. Or, je n'ai jamais rempli ma fonction de municipal sous un faux nom, ayant toujours avancé à visage découvert! » Ceci confirme les propos du syndic Alain Bouquet lors de son discours saluant les municipaux sortants et indiquant leur intégrité.

Un autre point gênant mais toujours au chapitre des pré-noms, « mon épouse unique porte le seul prénom de Marlyse, et non Maryse » démontre bien, si c'était encore à prouver, l'ancrage du municipal dans les valeurs traditionnelles; valeurs qui, il faut bien le reconnaître, sont quelque peu bousculées en ce 21<sup>e</sup> siècle.

In fine, nous ne pouvons qu'abonder dans son sens devant ce crime de lèse-

majesté hélas trop courant dans nos médias actuels: « Quant à la citation mise dans la bouche du syndic « se faire un nom dans le Lavaux », elle est si horrible qu'elle ne peut être que fautive; Alain Bouquet n'a pas commis d'impair et bien prononcé « à Lavaux ». Vous me copiez cent fois la juste version! » Que la honte et l'opprobre s'abattent sur nous.

Ce rectificatif atypique est l'occasion de saluer le citoyen Jean-Louis Paley et lui souhaiter bon vent dans un nouveau chapitre de sa riche existence, avec nos réitérées excuses pour cet impair.

Arvid Ellefss, au nom de la rédaction

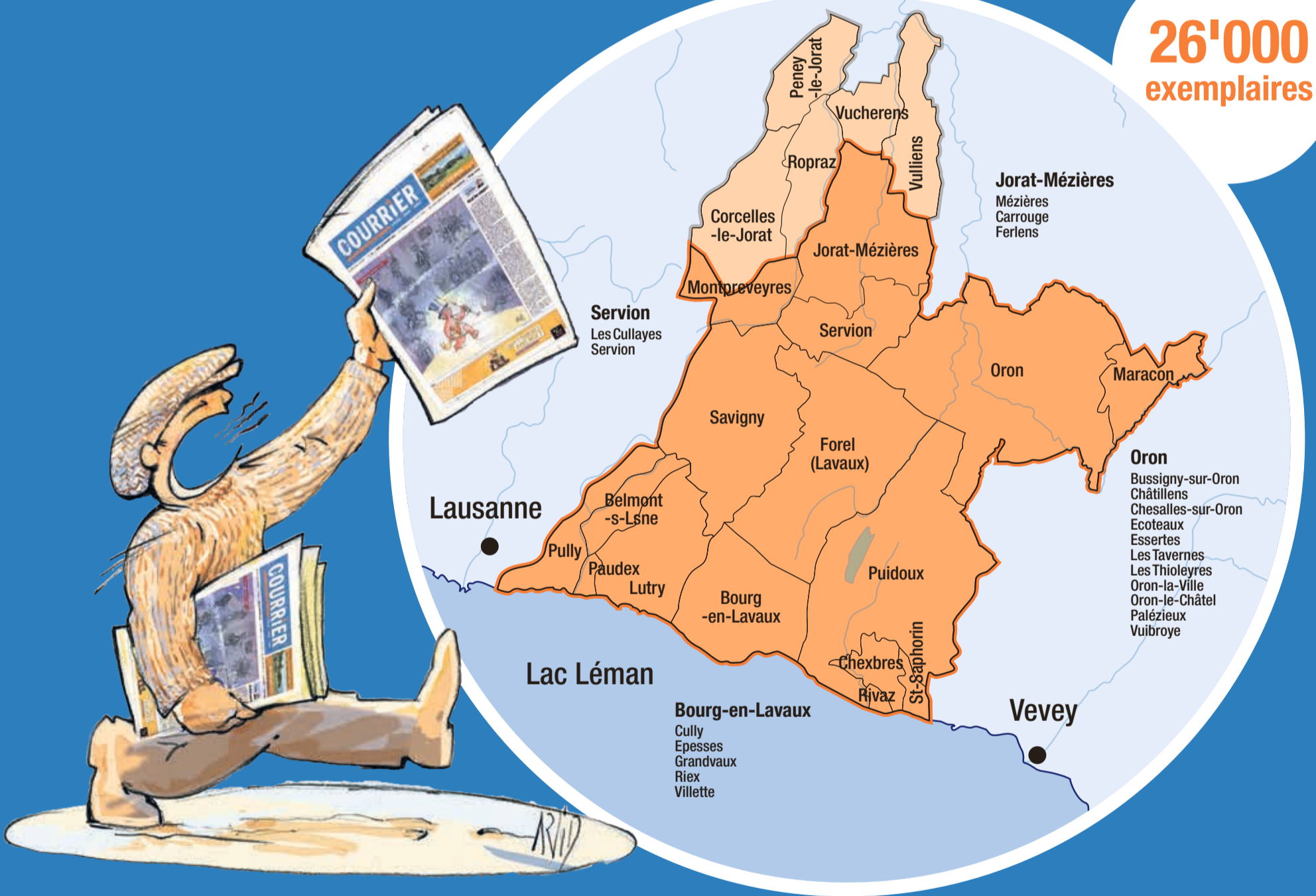


# LE COURRIER

LAVAUX | ORON | JORAT

**Votre hebdomadaire  
chaque jeudi  
dans votre boîte aux lettres !**

**26'000  
exemplaires**



**... et pour tous vos imprimés !**

**Prix  
imbattables !**

**Bulletins de versement QR – Entêtes A4 – Enveloppes – Cartes de visite – Brochures Formulaires  
Invitations – Flyers – Faire-part – Cartes de vœux**

A votre disposition pour un devis



## Belmont-sur-Lausanne

Des bancs d'école à l'excellence des SwissSkills

# Deux jeunes mécaniciens prouvent que l'apprentissage ouvre les portes

*L'information est presque passée inaperçue... Et pourtant, elle vaut la peine d'être relayée dans nos colonnes. Deux jeunes de Belmont-sur-Lausanne, Loïc Gagnier et Vincent Vallotton se sont illustrés, il y a maintenant quelques mois (les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril à Aarberg), dans leur discipline professionnelle.*

Les deux Cancoires, non contents d'avoir obtenu leur CFC avec une excellente moyenne se sont dit: «Et pourquoi pas tenter l'expérience des SwissSkills?» Les SwissSkills kesako? C'est le championnat suisse des métiers auquel ne peuvent prendre part, que les meilleurs apprentis du pays qui ont, comme Loïc Gagnier et Vincent Vallotton, terminé leur apprentissage avec une moyenne supérieure à 5, et cela sur invitation.

## La formation duale, peut-être la solution pour les jeunes qui ne sont pas scolaires

CFC en poche en 2025, les deux compères qui font presque tout ensemble, comme nous l'ont confié leurs mamans, ont donc reçu l'invitation à prendre part à ce championnat des métiers. Mais avant d'aller se confronter aux meilleurs de leur pairs, ils ont

eu un parcours qui ne laisse pas indifférent. Vincent Vallotton, tout d'abord, a commencé un apprentissage de mécanicien dans le domaine des machines de chantier. Durant trois années, il s'est formé à ce métier avant d'opter, à sa 4<sup>e</sup> année, pour le monde des machines agricoles. Quant à Loïc Gagnier, il avoue lui-même que l'école obligatoire n'était pas son truc et que les résultats ne suivaient pas forcément. Rien que le fait qu'il ait obtenu une très belle moyenne aux examens de fin d'apprentissage prouve que la formation duale peut être la voie à suivre pour les jeunes dont les études ne sont, de prime abord, pas leur truc. «Je ne me donnais pas forcément à fond parce que ça ne m'intéressait pas vraiment. Mais pendant l'apprentissage, les cours étaient directement liés au métier. Quand on aime ce qu'on fait, on est beaucoup plus motivé» dira celui qui a fait son apprentissage



Loïc Gagnier et Vincent Vallotton dans leurs œuvres

chez Moret Machines agricoles dont le patron a attiré notre attention sur le parcours de ces deux jeunes.

## Les SwissSkills, un défi de haut niveau

Pendant deux jours - les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril, les meilleurs jeunes mécaniciens sur machines agricoles du pays se

sont donc affrontés au travers de différentes épreuves techniques, souvent d'un niveau comparable à celui du brevet fédéral. Il n'y avait cependant pas, entre les deux jeunes belmontains, de compétition lors de ces SwissSkills. D'abord parce que leur préparation a été quasiment inexistant. «L'expérience a été très enrichissante,

même si les conditions n'étaient pas idéales. Au même moment, nous effectuions notre service militaire, ce qui nous a laissé très peu de temps pour nous préparer» indique Vincent Vallotton.

A Aarberg, Vincent et Loïc ont eu fort à faire avec des épreuves plus complexes que celles du CFC. «Elles portaient principalement sur des diagnostics de pannes et des problèmes techniques plus poussés que ceux rencontrés pendant la formation. Cela nous a permis d'aller plus loin dans la mécanique et de découvrir des situations que nous retrouverons certainement dans notre future carrière».

Au terme de ces SwissSkills, les deux mécaniciens cancoires se sont classés 17 et 18<sup>e</sup> sur une vingtaine de candidats. Sans avoir pu réviser du fait qu'ils étaient sous les drapeaux, cela constitue déjà un joli résultat. D'ailleurs, les deux amis sont d'avis que le fait d'avoir pu participer à cette compétition est déjà une victoire en soi.

## Les SwissSkills n'ouvrent pas de porte, mais la passion du métier donne envie de continuer

Même si, en étant invité à participer à ce championnat des métiers, les deux copains de Belmont-sur-Lausanne ont été reconnus comme faisant partie des meilleurs apprentis suisses de la branche, cela ne leur ouvre pour autant pas de porte.

Ce qui ouvre, ou plutôt ouvrira des portes, c'est le projet des jeunes mécaniciens qui vont se lancer dans l'obtention du Brevet fédéral pour lequel, bien que le travail à fournir sera conséquent, ils peuvent légitimement être confiants.

Eric Moser

## Oron-la-Ville

# ORUN 2026 c'est...

- 200 enfants de l'EPS Oron-Palézieux, toutes catégories confondues
- Plus de 30% de participation parmi les élèves de 1<sup>er</sup> à 7<sup>e</sup> année
- Le prix challenge classes remporté par la classe 1-2P/PAV, de Annik Colomb
- La participation croissante d'anciens élèves de l'établissement
  - > avec leurs enfants sur la petite course
  - > en équipe ou en individuel sur la grande course
- Le précieux soutien de la direction des écoles et de la voirie d'Oron sous la direction de Marc Platel
- L'apport financier des commerçants et artisans d'Oron et la région
- Le parrainage de Andy Coendet
- Des bénévoles recrutés presque exclusivement parmi le corps enseignant de l'EPS Oron-Palézieux et les élèves de 8-9<sup>e</sup> année
- L'animation musicale assurée par Morgane Madi et Elvira Sonnay
- La barre chocolatée ORUN, créée par Gilles, l'artisan pour l'occasion
- Une journée caniculaire, un orage et une agréable Pasta Party!
- De beaux souvenirs photographiques offerts par Nicole Bernard

Texte : Michèle Reimer / Photos : Nicole Bernard



Kim Zünd et sa maman



Elliott Martin et Andy Coendet, parrain de la manifestation



Les bénévoles roses



Melina Du Bois et Emilie Lagger



Edouard, Jeanne et Hélène Maibach

Puidoux

# Course du Fil d'Argent du 18 juin

Magnifique journée ensoleillée pour aller passer quelques heures en Suisse allemande!



Adolf Ogi et son «Formidable!»

cours de vie de cet homme qui est vraiment «formidable» et captivant!

Il grandit à Kandersteg où il est né le 18 juillet 1942, et il poursuit ses études à l'école supérieure de commerce de La Neuveville. C'est d'ailleurs sur le chemin entre La Neuveville et Kandersteg qu'il s'arrête à Fraubrunnen, au restaurant où il rencontre celle qui deviendra sa future femme!

Il devient directeur de la Fédération suisse de ski. Après la déconvenue des coureurs suisses lors de Jeux olympiques d'Innsbruck, où seules 5 médailles sont récoltées, il s'attaque au problème et se rend à Sapporo au Japon en 1971 pour préparer les prochains jeux. Cette reconnaissance des lieux et même de la qualité de la neige font qu'aux JO de 1972, la Suisse remporte 10 médailles, même en ski de fond, ce qui était rare (4 en or, 3 en argent et 3 en bronze).

Il est élu représentant de la «bonne branche de l'UDC» (dixit) au Conseil national de 1979 à 1987. Il est président du parti UDC de 1984 à 1986. Le 9 décembre 1987, il accède au Conseil fédéral et obtient le Département des transports, des communications et

de l'énergie le 1er janvier 1988. C'est l'époque où l'Europe rêve de traverser la Suisse du nord au sud avec une nouvelle autoroute et où la Suisse n'en veut pas! Elle propose une nouvelle ligne ferroviaire alpine, ce qui est finalement arrivé après bien des tractations sur les plans suisse et européen. D'ailleurs, pour convaincre le ministre belge des transports des difficultés extrêmes de tracer une autoroute à travers les Alpes, il l'emène en hélicoptère contre la paroi nord de l'Eiger en donnant l'ordre au pilote de «secouer un peu»... Et bien, c'est le ministre qui fut tout secoué et qui admis enfin que le tunnel ferroviaire était mieux que l'autoroute!

Après 8 ans aux Transports, il prend le Département militaire le 1er janvier 1995 jusqu'au 31 décembre 2000. Durant ce mandat, il met l'accent sur le rôle de la Suisse dans les efforts internationaux en faveur de la paix avec les bérets jaunes en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo, la Swisscoy.

C'est durant cette période qu'un membre du Fil d'Argent, Louis Gilliéron, colonel à l'armée, a l'occasion de le rencontrer et de nouer des liens qui ont permis la rencontre de ce jour.



Après son départ du gouvernement fédéral, il est nommé en 2001 conseiller spécial du secrétaire général de l'ONU pour le sport au service du développement et de la paix. Adolf Ogi est également ambassadeur de Peace and Sport, organisation internationale basée à Monaco et œuvrant pour la construction d'une paix durable grâce au sport.

A l'ombre des platanes, on aurait pu l'écouter encore

longtemps, tant son discours est dynamique et passionnant. Mais, il était temps de se quitter et le président du Fil d'argent, Michel Chaubert et Louis Gilliéron lui ont remis des cadeaux de remerciement dont le livre «Puidoux entre lac et montagne» qui vient d'être édité.

Il était temps de filer à Altreu, au bord de l'Aar, près de Soleure pour le repas de midi et une visite au village européen de la cigogne géré par

l'association «Für üsi Witi» qui se trouve au milieu d'une zone agricole et protégée depuis 1948. Si au départ, le but était de sauver la cigogne blanche, aujourd'hui, c'est gagné, car il y a plus de 50 couples dans la région.

Et il était temps de revenir à Puidoux dans un car climatisé, confort très apprécié ce jour-là!

Texte et photos Jean-Pierre Lambelet

Forel (Lavaux)

## 90 ans de Huguette Rouge

Hé oui! C'est avec une température caniculaire proche des 32° que Roseline Chapalay et Roger Cordey, membres de la Municipalité de Forel-Lavaux, sont venus célébrer le 90<sup>e</sup> anniversaire de Huguette Rouge vendredi 26 juin, à 11h.

Quel temps faisait-il, le vendredi 26 juin 1936, le jour de sa naissance Aux Ancelles à Puidoux?

On ne le saura jamais, mais c'était un rayon de soleil qui arrivait chez Edith et Paul Chappuis dans cette ferme où Huguette allait grandir. La ferme des Ancelles est particulière, car elle est située à mi-chemin entre la laiterie de l'Epesse au sud et le collège de Grangeneuve au nord. Si «Polus des Ancelles» livrait le lait de ses vaches à la laiterie de l'Epesse, pendant ce temps Huguette allait à l'école à Grangeneuve...

En 1948, la ferme est vendue et départ pour Pampigny dans une épicerie. A peine lâbas, elle s'ennuie de Lavaux. Après un apprentissage de couturière à L'Isle, elle fera tout pour revenir dans le coin, et elle devient sommelière au café Cordey à Forel. J'y suis, j'y reste!

Elle y reste tant, qu'après avoir croisé les beaux yeux de Jean-Daniel Rouge lors d'un bal où ils ont valsé toute la soi-



La famille entourant Huguette Rouge, avec Sophie Biéler à gauche et Roseline Chapalay et Roger Cordey tout à droite

rée, ils se marient le 26 janvier 1959 et iront habiter quelques temps à Vevey, puis définitivement au Pigeon dans son Forel adoré!

Marcelle en 1963, Jacques Henri en 1964 et Jean-François en 1969 viennent agrandir la famille. Aujourd'hui, elle est 7 fois grand-maman et 5 fois arrière-grand-maman.

Elle a pratiqué quelques fois son métier de base, en faisant des travaux de couture

pour des connaissances et aussi des «extras» au café du Pigeon, chez Henri Bovet

De voir grandir sa famille était sa plus grande satisfaction, avec l'entretien de son jardin et de son imposante basse-cour!

Roseline Chapalay, pour la commune de Forel, lui a souhaité tout le meilleur pour la suite de ce long parcours de vie. Sophie Biéler, qui remplace la pasteur Annie Gerber,

lui a lu le message que cette dernière avait préparé en lui offrant une bougie avec trois mèches représentant le passé, le présent et le futur.

Bravo Huguette Rouge pour votre bonne humeur et votre franchise pleine d'humour en évoquant certains passages de votre vie!

Texte et photo Jean-Pierre Lambelet

Brève

## Nouvelle législature, nouveau bureau pour la protection civile Lavaux-Oron

Le Réuni le 29 juin à la grande salle de Carrouge, le nouveau conseil intercommunal de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) Lavaux-Oron a élu son bureau et assermenté son comité de direction pour la législature 2026-2031.

Laurent Ritzmann succède à Christophe Rebetez à la présidence du conseil intercommunal. Raymonde Mayder, syndique de Maraçon a, quant à elle, été désignée vice-présidente, tandis que Lorraine Bard a été élue au poste de secrétaire. L'assemblée a aussi assermenté le comité de direction, présidé à nouveau par Jean-Marc Chevallaz, ainsi que plusieurs délégués municipaux, parmi lesquels Damien Cuhe (Belmont-sur-Lausanne), Sonia Hugentobler (Jorat-Mézières), Jean-François Spring (Paudex) et Jean-Claude Rochat (Savigny).

La nomination du major Olivier Pittiet au poste de commandant de l'ORPC Lavaux-Oron a été reportée à une date ultérieure, le canton devant encore valider ce choix.



Le préfet procède à l'assermentation des membres du conseil intercommunal et du comité directeur de l'ORPC Lavaux-Oron

Texte et photo Thomas Cramatte

Lutry

## Quand la foule envahit les quais

Depuis des années, deux manifestations à Lutry rencontrent un grand succès: le marché du samedi et la brocante. Coup d'œil sur ces rendez-vous qui drainent un nombreux public sur les quais de la bourgade des Singes.



Une partie des stands de la brocante de Lutry de 2026

### Un rendez-vous gourmand et convivial

Commençons par le marché de Lutry (son slogan est «Au cœur du samedi!») qui se déroule tous les samedis matin sur les quais, de 8h à 15h jusqu'au 14 octobre. A ce marché hebdomadaire, selon Josiane Rappaz, présidente de la SDL (Société de développement de Lutry), «on y trouve un maraîcher, un fromager, des produits vietnamiens, du poulet rôti, du pain, de l'artisanat et des vêtements. Un vigneron vient parfois sur place». L'accent est surtout mis sur les produits frais et les produits bio. On peut aussi acheter du chocolat et des gourmandises artisanales. Ces stands sont tenus par des gens de Lutry

et des environs, mais certains viennent de plus loin pour proposer leurs spécialités. L'organisation du marché de Lutry - son origine remonte à plusieurs décennies - est pilotée par la SDL et la Municipalité.

Les habitants de Lutry viennent avec plaisir faire leurs achats pour la semaine auprès de ces commerçants qu'ils connaissent bien. Ils se rencontrent ensuite entre amis pour boire un petit verre de blanc ou un café sur l'une des terrasses le long des quais. D'autres prennent leur repas de midi dans l'un des excellents restaurants qui se trouvent sur ce même quai. Avec une météo clémente, chacun passe un agréable moment. Un conseil: venez au marché à pied ou

avec les transports publics, car les parkings de Lutry (La Possession et La Combe) sont très souvent complets!

Cet été, le marché de Lutry se réjouit de vous accueillir aux dates suivantes: en juillet: les 4, 11, 18 et 25; en août: les 1er, 8, 15, 22 et 29; puis en septembre: les 5, 12 et 19 (pas le 26 car c'est la Fête des vendanges). Qu'on se le dise!

### Le charme de l'ancien

La brocante de Lutry est connue loin à la ronde et elle fait partie de la série des importantes brocantes qui sont organisées en Suisse romande. Elle attire beaucoup d'amateurs qui viennent chiner pour découvrir des objets uniques. La dernière édition vient d'avoir lieu, c'était du 12 au 14 juin. Une septantaine de brocanteurs étaient présents sur le quai Gustave-Doret, et certains d'entre eux étaient venus des cantons de Genève, Neuchâtel et Fribourg. «J'aime bien venir à cette brocante ici à Lutry, les gens sont sympathiques, le cadre au bord du lac est magnifique, ce qui favorise les bonnes affaires! J'y viens chaque année!» nous a confié l'un des brocanteurs.

Après de ces stands, on trouve tout ce qui a un caractère ancien ou vintage: anciens objets et jouets, vieux mobilier, tableaux, vaisselle, vieux bouquins et livres de BD, objets de décoration (lampes, etc.), vieux objets de toutes sortes ainsi que des pièces rares. Bien sûr, on n'y trouvera pas un vase des dynasties chinoises Ming ou Qing, en revanche, on trouvera peut-être des objets qui plaisent ou qui sont utiles pour meubler un carnotzet ou une terrasse, voire une chambre si on veut lui donner un «goût ancien»! Pendant les jours de la brocante, quelques stands d'alimentation proposent leurs divers produits le long du quai.

Cadre naturel, shopping, ambiance conviviale: la brocante de Lutry est le rendez-vous annuel incontournable pour les passionnés d'antiquités et de brocantes!

Texte et photo  
Jean-Louis Emmenegger

Epesses

Société militaire de l'ancienne commune de Villette

## Résultats de son 314<sup>e</sup> Tir d'Abbaye



À la demande de son Conseil, les Bourgeois-ses-tireurs-euses s'étaient tous donnés rendez-vous au Caveau des vigneronniers d'Epesses, pour leur traditionnelle assemblée générale 2026. En plus de sa réunion statutaire annuelle, il s'agissait surtout de dévoiler les résultats tant attendus de ses tirs des vendredi 8 et samedi 9 mai derniers, et de dévoiler enfin son nouveau Roi.

Depuis 1711 et conformément à la tradition, le Conseil distribua des prix pour le classement des deux cibles suivantes. Voici les résultats des 10 premières places:

### Cible Abbaye (les 10 premiers)

1. Lucien PORTA, <i>Roi du Tir 2026</i>	442/96 pts
2. Claude DUBOUX,	424/96 pts
3. François GIDDEY,	436/96 pts
4. Marc-Henri NOVERRAZ	293/93 pts
5. Christophe NOVERRAZ	420/91 pts
6. Olivier PORTA	394/93 pts
7. David ROUGE	411/89 pts
8. Michel BLONDEL	362/91 pts
9. Stéphanie CROT-NOVERRAZ	408/88 pts
10. Christian NOVERRAZ	344/89 pts

### Cible Bedaulaz (les 10 premiers)

1. Christophe NOVERRAZ	540 pts
2. Hervé PARISOD	522 pts
3. François GIDDEY	515 pts
4. Claude DUBOUX	514 pts
5. Daniel BRON	507 pts
6. David ROUGE	506/228 pts
7. Lucien PORTA	506/223 pts
8. Marc-Henri DUBOUX	485 pts
9. Lionel PARISOD	479 pts
10. Olivier PORTA	468 pts

### Tir au Pistolet 50m

1. Claude DUBOUX	55 pts
2. Marc-Henri DUBOUX	32 pts
3. Jean-François PARISOD	24 pts
4. Michel BLONDEL	19 pts
5. Lionel PARISOD	18 pts

Au terme de cette soirée riche en émotion, rendez-vous est donné à chacun, en 2027, afin de continuer à perpétuer cette belle tradition sportive qu'est le tir.

Pour le Conseil PAJ

Laurent Damond  
Médiateur Avocat à Lausanne

Médiation

www.laurentdamond.ch



## Quand les chiffres se mettent à parler

Dans le service des ventes, on disait que Marc avait dirigé son département «à l'instinct». Il ne demandait pas de rapports inutiles et laissait chacun organiser ses journées. Ce n'était pas très ordonné, mais les résultats étaient là. L'équipe avait ses habitudes et ses zones de liberté.

Lorsque Marc prit sa retraite, la direction nomma Julien, un responsable plus jeune et plus structuré. Il a été choisi pour professionnaliser le service. Dès la première semaine, il demanda des tableaux de suivi, des objectifs hebdomadaires et des comptes rendus. Cela ne représentait rien d'extravagant, mais pour l'équipe, ce fut comme si quelqu'un avait allumé les lumières dans une pièce baignée par les rayons du soleil.

Au sein du service, les conversations changèrent de sujet, on ne parlait plus des clients, mais du nouveau chef. On ne discutait plus des ventes, mais des contrôles. Certains se sentaient soupçonnés et d'autres disaient que le nouveau ne comprenait pas leur métier. Quant à Julien, il avait le sentiment de se heurter à un mur et il répétait qu'il ne voulait pas surveiller, mais comprendre.

Puis les résultats baissèrent et au début, on invoqua le marché, la saison et les concurrents. Mais la baisse continua et bons nombres de clients changèrent de fournisseurs. Les commerciaux passaient plus de temps à justifier leur activité qu'à vendre. Face à cette situation compliquée, la direction décida de faire appel à une médiation.

Lors de la première séance dans mon bureau, chacun arriva avec sa vérité. Les collaborateurs parlaient de confiance perdue, de pression et d'un métier qui ne pouvait pas se résumer à des colonnes de chiffres. Julien, quant à lui, parlait de responsabilité, de transparence et de la nécessité de piloter l'équipe. Il évoquait aussi sa solitude, mais précisait également qu'il avait reçu une mission.

La médiation ne chercha pas à désigner un coupable. Dans un premier temps, elle permit de nommer ce qui fonctionnait. Ce n'était pas seulement une opposition entre liberté et contrôle, mais c'était le choc entre deux cultures. L'ancienne reposait sur la confiance personnelle et l'autonomie. La nouvelle voulait introduire des repères, des méthodes et une meilleure visibilité. Si les deux méthodes avaient leurs valeurs, poussées à l'excès, elles avaient leurs risques.

Peu à peu, l'équipe reconnut que l'ancien système avait aussi ses faiblesses, notamment la dépendance à quelques collaborateurs, le manque de transmission et l'absence de critères communs. Julien reconnut qu'il avait voulu installer trop vite ses outils et il

découvrit que certains rituels informels valaient autant qu'un tableau de bord. L'équipe comprit qu'un suivi minimum n'était pas une marque de défiance.

Un accord simple fut trouvé, soit moins de rapports, mais de meilleurs indicateurs. Des réunions plus courtes, plutôt que des séances interminables, des objectifs discutés et pas seulement imposés. Et surtout, un espace mensuel pour parler du fonctionnement de l'équipe, avant que les tensions ne se transforment en chiffres rouges.

Quelques semaines plus tard, les ventes ne s'étaient pas envolées, mais les regards avaient changé. Julien contrôlait moins et écoutait davantage. Quant aux collaborateurs, ils acceptaient mieux de rendre des comptes, car ils avaient compris le sens de ce qui leur était demandé.

Dans une entreprise, les résultats ne disent pas tout. Ils révèlent parfois ce que les personnes n'arrivent plus à se dire.

Laurent Damond, avocat



Voile

## 60<sup>e</sup> Cully-Meillerie-Cully

Dans des conditions caniculaires, 21 équipages se sont timidement élan- cés dimanche dernier devant le port de Moratel. Sitôt le départ donné, une brise du sud-ouest a tiré les voiliers en direction de Meillerie. Mais pas longtemps.

17 voiliers étaient inscrits l'an dernier, dont 5 ont abandonné. 23 en 2024 pour 6 abandons. Les abandons sont donc récurrents. L'heure de départ avancée à 9 heures pour profiter des brises thermiques n'a malheureusement pas suffi cette année pour la majorité de la flotte, un bon deux tiers ayant abandonné, faute d'airs

pour le retour à Moratel avant l'heure de clôture fixée à 16 heures.

Yves Theuinck du Club Nautique de Pully sur *Pure*, un magnifique Luthi F10, est le vainqueur en temps réel de cette 60<sup>e</sup> édition. Malgré qu'il soit parti avec un certain retard, c'est Julian Marewski du Club Nautique de Lutry qui remporte l'épreuve en temps compensé sur son dériveur *Ovington K1*, précédant Roch de Grenus sur *Calabis* et Felix Mathys sur *Aurore*.

Texte et photo Christian Dick



Yves Theuinck, vainqueur en temps réel de cette 60<sup>e</sup> édition avec Luciano Antonietti

Départ



## Inauguration du nouveau Club House à la Pichette



Sabine Carruzzo, municipale de Corseaux, coupant le ruban officiel, qu'entourent Pierre Volet, président du Conseil d'administration, et Pierre-Alain Maikoff, municipal de Chardonne

Le port, englouti le 4 avril 1987 suite au passage d'une vaudaire tempétueuse, n'a été reconstruit qu'en 1993 et exploité à partir de juillet 1994. Les ressources financières étant limitées, une capitainerie n'a jamais été réalisée. Durant plus de trente ans, les gardes-port ont donc dû se contenter d'un container pour leurs bureaux. Le mal est aujourd'hui réparé puisqu'ils disposent désormais de locaux fonctionnels et confortables. Le reste de cet espace accueillant est réservé aux membres de la SNPI (Société Nautique de la Pichette) et de la SCOPE (Société coopérative Pichette

Est) et leur permet de profiter pleinement d'un site exceptionnel.

Ce projet est né grâce à l'impulsion du comité de la SCOPE (Société coopérative Pichette Est), soutenu par les autorités locales et les services du BTI. Après un certain nombre de démarches et avoir satisfait à toutes les exigences des services de l'Etat et de la Commission de Lavaux, le permis de construire a pu voir démarrer le chantier à l'automne dernier sans la moindre opposition. Le bâtiment, construit selon les normes Minergie mais sans le label, bénéficie d'une autonomie énergétique presque totale et se chauffe aux pel-

lets. Il est l'oeuvre d'un bureau d'architecture, d'ingénieurs, d'un conducteur de travaux et d'entreprises locales. Pour avoir choisi ce type de chauffage ainsi que pour les façades et les structures du bâtiment, les concepteurs ont obtenu le label Bois Suisse.

Les orateurs de la cérémonie dont nous avons tenu les informations ont été Pierre Volet, président du Conseil d'administration, Pierre-Alain Maikoff, municipal de la commune de Chardonne, et David Ribes du bureau d'architectes.

Texte et photo Christian Dick

## 5 Soirs du Dézaley

15 voiliers aux 5 Soirs du Dézaley... ce n'était pas la débâdâde. Ils étaient 18 l'an dernier, 14 en 2024 et même 20 en 2023, puis 16 en 2022. 15, c'est donc une petite norme, une norme en baisse qu'on retrouve dans la plupart des manifestations, mais une satisfaction tout de même. Le temps était magnifique et l'ambiance à terre conviviale.

Bise joyeuse lundi, modérée mardi, bise toujours le mercredi, mais forte et suivie d'un épisode à terre lui aussi musclé, jeudi bises aux dames et annulation pour cause de défis météorologiques, vendredi vaudaire.

Quatre régates ont donc été validées. L'équipage Gaudin-Berdoz termine en tête de cette Semaine sur *Wanted*, devant Yves Estermann sur *Ibis* et Daniel Voruz sur *Swiss 5*

Texte et photo Christian Dick

Wanted à Gaudin-Berdoz, vainqueur des 5 Soirs du Dézaley



Au premier plan, Ibis à Yves Estermann, 2<sup>e</sup> des 5 Soirs du Dézaley



## Régate d'été à la Pichette

Ce dimanche 26 juin, la Régate d'été de la Pichette est partie, selon son habitude, aux alentours de midi pour un parcours triangulaire. 10 équipages s'y sont donnés rendez-vous, concourant sous des allures de demoiselle. Un seul n'a pas terminé.

Florian Loup a remporté l'épreuve sur *Le Loup Blanc* en temps réel comme en temps

compensé, suivi, en temps compensé, de Pierre Monachon sur *Ondine* et d'Alain Hügli sur *Arba*.

La date de la prochaine régata est fixée au 15 août.

Christian Dick

Le Loup Blanc, vainqueur de la régata



© Jean-Philippe Jodet

# ch ek

Sport

Oron entre sport, jeunesse et passion

# le Pump track et le vélo trial à l'honneur



**L**e 8 avril dernier, la commune d'Oron a accueilli un pump track qui a immédiatement rencontré un vif succès auprès des jeunes de la région. Entre vitesse, équilibre et sensations fortes, cette installation temporaire a transformé l'espace en un véritable lieu de rencontre et de partage.

Dès les premières utilisations, l'enthousiasme était palpable. Enfants et adolescents se sont appropriés le parcours avec énergie, dans une ambiance conviviale où chacun pouvait essayer, progresser et partager un moment autour du vélo. Au-delà du sport, le pump track a rapidement rempli sa mission sociale: offrir un espace dynamique, accessible et intergénérationnel.

Cette journée d'ouverture a également été marquée par une démonstration spectaculaire de vélo trial réalisée par plusieurs spécialistes de la discipline. Sauts, équilibre et franchissements d'obstacles ont captivé le public et suscité l'admiration des petits comme des grands.

Parmi les athlètes présents se trouvait Nina Rubattel, originaire de la région d'Oron et championne suisse de vélo trial. Connue localement pour son parcours discret, elle a surpris de nombreux habitants en dévoilant un tout autre visage: celui d'une sportive de haut

niveau évoluant sur la scène nationale et internationale.

Le vélo trial, discipline dans laquelle elle s'illustre, consiste à franchir des obstacles sans jamais poser le pied au sol. Né dans les années 1970 en Espagne, ce sport exige une combinaison exigeante d'équilibre, de précision, de puissance et de maîtrise mentale. Malgré son côté spectaculaire, il reste encore relativement méconnu du grand public.

Pour Nina, tout a commencé lors d'une activité Passport Vacances. Ce qui n'était au départ qu'une découverte s'est rapidement transformée en passion profonde, puis en engagement sportif complet. Depuis, elle a participé à plusieurs championnats de Suisse, d'Europe et du Monde, construisant un parcours marqué par la persévérance.

Elle souligne également l'importance d'infrastructures comme le pump track d'Oron, qui permettent aux jeunes de découvrir le vélo de manière ludique et accessible. Selon elle, ces espaces jouent un rôle essentiel dans l'éveil sportif et peuvent parfois déclencher de véritables vocations.

Du côté communal, le syndic d'Oron, Olivier Sonnay, voit dans ce type d'installation bien plus qu'un simple aménagement sportif. Le pump track représente un outil de cohésion,

de santé et de rencontre pour la population.

L'expérience ayant été très positive, les communes partenaires de la fusion ont décidé de pérenniser le projet avec l'acquisition d'une installation durable. L'objectif est clair: encourager l'activité physique des jeunes, mais aussi créer des espaces où les habitants se retrouvent et échangent naturellement.

Au-delà du sport, c'est aussi une réponse à une réalité actuelle: la diminution des activités extérieures chez les jeunes. Pour la commune, ces infrastructures permettent de recréer du lien et de dynamiser la vie locale.

Dans l'ombre du parcours de Nina Rubattel, un autre pilier joue un rôle essentiel: sa mère, Marie Rubattel. Présente à chaque étape de sa carrière, elle assure un soutien constant, autant sur le plan organisationnel que logistique.

Entre les déplacements, les compétitions, la gestion du matériel et l'organisation du quotidien, elle accompagne sa fille dans un engagement total. Ensemble, elles forment un duo soudé face aux exigences d'un sport encore peu médiatisé.

Le manque de reconnaissance du vélo trial, notamment en raison de son absence des Jeux olympiques, rend également la recherche de sponsors plus difficile. Malgré cela, leur motivation reste intacte.

Aujourd'hui, Nina poursuit son chemin avec détermination. Son prochain objectif est clair: participer aux championnats du monde à Riyad en novembre, où elle espère représenter la Suisse au plus haut niveau.

A Oron, le succès du pump track laisse déjà entrevoir la suite. L'installation, bien que temporaire, a marqué les esprits et son retour est prévu dès le printemps prochain, confirmant la volonté de la commune de continuer à investir dans des projets sportifs et fédérateurs.

Entre une commune engagée et une athlète locale inspirante, Oron confirme son attachement au sport comme vecteur de lien social, de découverte et de dynamisme pour toutes les générations.



Le pump track de Oron découvert avec Nina.

Lien du reportage de Check sur Instagram:



## ACTUALITÉS

## Championne suisse 2026, Nina Rubattel s'impose et porte haut les couleurs d'Oron

Nina Rubattel a signé une magnifique performance en remportant la première place au championnat suisse à Delémont samedi 27 juin en catégorie junior dame. Elle devient pour la deuxième fois championne suisse consécutive. Ce dimanche, elle a remis ça en remportant la course de la Suisse Cup, après avoir remporté une victoire le 7 juin dernier à Bévillard.

Face à une concurrence relevée, la sportive d'Oron-la-Ville démontre une excellente maîtrise technique, franchissant les obstacles avec précision et sang-froid. Fruit d'un travail rigoureux et de nombreuses heures d'entraînement. Il témoigne également du soutien dont bénéficie l'athlète au quotidien qu'elle salue avec un grand respect et qui lui permet de continuer à progresser au plus haut niveau en participant aux compétitions dans les meilleures conditions.

Fierté de la Commune d'Oron, elle confirme également la place grandissante des femmes dans le vélo trial.

Nina Rubattel se tourne désormais vers les prochaines échéances de la saison dont le championnat d'Europe qui se déroulera au début août en France bien décidée à poursuivre sur cette excellente dynamique.



Wesley Aza

## Publicité

**ACTION** du jeudi 2 juillet 2026  
au mercredi 8 juillet 2026

**Jus multivitaminé  
Hohes C**  
6 x 1 litre



Offre valable dans tous les Denner de Suisse

\* Comparaison concurrentielle

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop  
Samedi 8h-18h non-stop  
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21  
Tél. 021 907 64 10

**DENNER  
PARTENAIRE**

## PROCHAINES ÉDITIONS

16  
juillet23  
juillet13  
août20  
août

Livraison des textes **VENDREDI 16h** Délai supplémentaire sur demande  
redaction@le-courrier.ch

Livraison des annonces **VENDREDI 12h**  
LUNDI 12h si emplacement réservé avant vendredi  
annonces@le-courrier.ch

**ACTION** du jeudi 2 juillet 2026  
au mercredi 8 juillet 2026

**Riz Siam Jasmin parfumé  
Le Dragon**  
5 kg



Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop  
Samedi 8h-18h non-stop  
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21  
Tél. 021 907 64 10

**DENNER  
PARTENAIRE**